



RAPPORT FINANCIER INTERMEDIAIRE

1^{er} semestre 2022

INFORMATION REGLEMENTEE

Ce Rapport Financier Intermédiaire a été préparé conformément au prescrit de l'article 13 de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007.

Celyad Oncology publie son Rapport Financier Intermédiaire en français. Celyad Oncology publie également une version anglaise de ce Rapport Financier Intermédiaire. Si une différence d'interprétation devait exister entre les versions française et anglaise de ce Rapport Financier Intermédiaire, la version française prévaudrait.

Déclarations prévisionnelles

Ce Rapport Financier Intermédiaire peut contenir des déclarations prévisionnelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, y compris le Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Les déclarations prévisionnelles peuvent comprendre des déclarations concernant : la poursuite du développement de la technologie TIM de Celyad Oncology, la levée de la suspension clinique de l'essai CYAD-101-002, le calendrier et les résultats des données supplémentaires de l'essai IMMUNICY-1 de phase 1 sur le CYAD-211, la sécurité d'emploi et l'activité clinique de produits candidats inclus dans le pipeline de Celyad Oncology, la capacité de Celyad Oncology à exploiter efficacement son portefeuille de propriété intellectuelle, la situation financière et l'exploitation de trésorerie de Celyad Oncology, ainsi que ses résultats d'exploitation escomptés et perspectives commerciales. Les déclarations prévisionnelles peuvent impliquer des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, la situation financière, les performances ou les réalisations de Celyad Oncology diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prévisionnelles. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter : le timing, la durée et le résultat de la suspension clinique de la Phase 1b de l'essai de KEYNOTE-B79 CYAD-101-002, la capacité de Celyad Oncology à continuer d'accéder à l'accord d'achat d'actions avec Lincoln Park Capital Fund, LLC, nos résultats financiers et d'exploitation, la durée et la gravité de la pandémie de COVID-19, et l'incertitude économique mondiale, y compris en ce qui concerne les conditions géopolitiques et les sanctions connexes résultant du conflit en Ukraine. Une liste et une description supplémentaires de ces risques, incertitudes et autres risques peuvent être trouvés dans les dépôts et rapports de la Commission américaine des valeurs mobilières (SEC) de Celyad Oncology, y compris dans son rapport annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la SEC le 24 mars 2022 et dans les dépôts et rapports ultérieurs de Celyad Oncology. Ces déclarations prévisionnelles ne sont valables qu'à la date de publication du présent document et les résultats réels de Celyad Oncology peuvent différer sensiblement de ceux exprimés ou suggérés par ces déclarations prévisionnelles. Celyad Oncology décline expressément toute obligation de mettre à jour ces déclarations prévisionnelles dans le présent document pour refléter tout changement de ses attentes à cet égard ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige.

Sommaire

SOMMAIRE	3
1. RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE	4
1.1. Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation	4
1.2. Risques et incertitudes	11
2. ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS ET CONSOLIDÉS, NON AUDITÉS – POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS, CLÔTURÉE AU 30 JUIN 2022	13
2.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière, non audité	13
2.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global, non audité	14
2.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres, non audité	15
2.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie, non audité	16
2.5. Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2022	17
2.5.1. Information générale	17
2.5.2. Base de préparation et principales règles d'évaluation	17
2.5.2.1. Base de préparation pour le rapport financier intermédiaire	17
2.5.2.2. Nouvelles normes, interprétations et amendements	19
2.5.2.3. Estimations et jugements comptables critiques	19
2.5.3. Segments opérationnels	19
2.5.4. Engagements hors bilan	20
2.5.5. Dépenses en capital	20
2.5.6. Résultat d'exploitation	21
2.5.7. Liquidités et ressources financières	24
2.5.8. Goodwill et Actifs incorporels	25
2.5.9. Créances commerciales non courantes et autres actifs non courant	25
2.5.10. Créances commerciales et autres créances	26
2.5.11. Situation des placements de trésorerie, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	27
2.5.12. Capital et prime d'émission	27
2.5.13. Avances récupérables	28
2.5.14. Autres passifs non courants	28
2.5.15. Dettes commerciales et autres passifs courants	28
2.5.16. Juste valeur des instruments financiers	29
2.5.16.1. Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan	29
2.5.16.2. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan	30
2.5.17. Contrats de location	32
2.5.18. Opérations avec des parties liées	33
2.5.19. Événements survenus après la date de clôture	34
3. DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ	35
4. RAPPORT DU COMMISSAIRE	36
5. CALENDRIER FINANCIER ET CONTACTS CHEZ CELYAD ONCOLOGY	37

1. Rapport de gestion intermédiaire

1.1. Commentaires et analyses du management sur la situation financière et du résultat d'exploitation

Cet exposé et cette analyse du management sont conçus pour vous fournir une explication narrative des états financiers résumés et consolidés intermédiaires de Celyad Oncology SA (Celyad Oncology, la Société ou le Groupe). Ce document doit être lu à la lumière des informations financières non auditées et des commentaires joints dans ce rapport financier intermédiaire et des informations financières auditées et des commentaires joints dans le rapport annuel 2021 de la Société, disponible sur son site internet.

Tous les montants mentionnés dans ce rapport concernent les périodes de six mois, clôturées les 30 juin 2022 et 2021 et sont extraits des états financiers intermédiaires résumés et consolidés de la Société. Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés pour les périodes de six mois, clôturées les 30 juin 2022 et 2021 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, et suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

À l'exception des faits historiques que contient le présent rapport financier intermédiaire, les thèmes qu'il aborde peuvent être considérés comme des déclarations prévisionnelles qui impliquent certains risques et certaines incertitudes. La Société fait de telles déclarations prévisionnelles dans le cadre des dispositions de la « règle refuge » de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act de 1995 et d'autres lois fédérales relatives aux instruments financiers. Dans le présent rapport financier intermédiaire, l'usage de mots comme « estime », « prévoit », « espère », « a l'intention », « planifie », « cherche à », « évalue », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « continuera », « nous pensons », « nous avons l'intention » ou d'autres expressions similaires (de même que d'autres mots ou expressions faisant référence à des conditions, des circonstances ou des événements futurs) visent à identifier des déclarations prévisionnelles. La Société vous rappelle que les déclarations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performances futures et que ses résultats d'exploitation effectifs, sa situation financière, sa liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel elle est active peuvent différer substantiellement des déclarations prévisionnelles reprises dans le présent rapport financier intermédiaire. En outre, même si les résultats d'exploitation de la Société, sa situation financière, sa liquidité financière et l'évolution du secteur dans lequel elle est active s'avèrent en ligne avec les déclarations prévisionnelles du présent rapport financier intermédiaire, ils peuvent ne pas être prédictifs de résultats ou de développements futurs. Celyad Oncology conseille aux lecteurs de ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prévisionnelles que la Société fait et qui ne sont valables qu'à la date où elles sont faites.

Les facteurs qui peuvent causer ou contribuer à ces différences comprennent ceux évoqués ci-dessous et ailleurs dans le présent rapport financier intermédiaire, particulièrement dans les rubriques « Risques et incertitudes » et « Déclarations prévisionnelles ».

Cet exposé et cette analyse sont datés à la date de ce rapport. Celyad Oncology décline toute obligation de publier une quelconque mise à jour ou révision relative aux déclarations prévisionnelles pour refléter un changement de ses estimations quant aux conditions, aux circonstances ou aux événements sur lesquels ces déclarations seraient basées ou qui pourraient affecter la probabilité que les résultats effectifs diffèrent de ceux exposés dans les déclarations prévisionnelles, sous réserve d'une obligation légale nous imposant de le faire.

Aperçu

Nous sommes une société de biotechnologie de stade clinique focalisée sur la découverte et le développement de thérapies cellulaires CAR T (récepteur chimérique antigénique) pour le traitement du cancer. Notre objectif est de découvrir, développer et commercialiser nos produits candidats de thérapie CAR-T de nouvelle génération. Nous développons actuellement un pipeline diversifié de thérapies cellulaires CAR-T allogéniques et autologues pour le traitement des tumeurs solides et hématologiques.

Notre pipeline diversifié de candidats CAR-T de nouvelle génération repose sur les deux principales approches dans le domaine des CAR T : les thérapies allogéniques, dites prêtes à l'emploi, et les thérapies autologues, dites personnalisées. Les cellules CAR T allogéniques sont préparées en amont à partir de donneurs sains et sont cryo-préservées jusqu'à ce qu'un patient ait besoin d'un traitement. Dans le cas de l'approche autologue, les cellules CAR-T sont dérivées des patients

eux-mêmes, à travers la collecte des cellules immunitaires du patient via un processus appelé leucaphérèse, les cellules du patient sont ensuite modifiées et finalement réintroduites dans le patient par perfusion.

Au cours des dernières années, alors que le secteur des CAR-T s'est orienté vers la recherche d'approches prêtes à l'emploi, nous avons continué de faire progresser régulièrement notre franchise et nos programmes CAR-T allogéniques en explorant deux plateformes technologiques exclusives, l'ARN court en épingle à cheveux (shRNA) et la molécule inhibitrice de lymphocytes T (TIM), afin de cibler le complexe TCR (récepteur de lymphocytes T). Dans la thérapie cellulaire adoptive, la transfusion de lymphocytes T provenant de donneurs chez des patients atteints de cancer, ayant des antécédents différents de ceux du donneur, peut entraîner de multiples réactions. Ces réactions comprennent l'attaque par les cellules du donneur des tissus sains du patient, connue sous le nom de maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), ainsi que le rejet de traitement par le système immunitaire du patient appelé réaction de l'hôte contre le greffon (HvG).

Le TCR (récepteur des lymphocytes T), une molécule présente à la surface des lymphocytes T, est le principal responsable de la GvHD. Au cœur du traitement par CAR-T allogénique, l'objectif est d'éliminer ou d'atténuer la signalisation du TCR par le biais d'une technologie spécifique. En réduisant la signalisation du TCR, les cellules CAR-T allogéniques modifiées ne reconnaissent pas le tissu sain du patient comme étranger, ce qui évite la GvHD.

Nous pensons que les technologies sans édition de génomes ciblent spécifiquement le TCR sans manipulation génétique approfondie. Grâce à la co-expression de nos technologies sans édition de génomes avec un CAR spécifique, nous pouvons concevoir des candidats de thérapie cellulaire destinés à entraver la fonction du TCR tout en permettant aux lymphocytes T de cibler le cancer. Nous pensons que cette stratégie unique offre une approche simplifiée de manière à faire évoluer le domaine CAR-T allogénique.

Nos technologies sans édition de génomes exclusives, shRNA et TIM, offrent une stratégie unique et une approche rationalisée de l'évolution du domaine du CAR-T allogénique :

- **ARN court en épingle à cheveux (shRNA).** Le shRNA est une technologie dynamique et innovante qui repose sur l'interférence de l'ARN. La technologie favorise le développement de CAR T allogéniques grâce au choix d'un shRNA optimal, ciblant CD3 ζ , un composant clé du complexe TCR. Cela entraîne une inactivation de haut niveau durable du TCR sur les lymphocytes T, à un niveau équivalent à celui qui serait observé si le gène CD3 ζ était modifié génétiquement avec CRISPR/Cas9. Dans les expériences précliniques, la persistance des lymphocytes T allogéniques sans CAR générés avec le shRNA était statistiquement supérieure à celle des cellules similaires générées avec CRISPR/Cas9. Des modèles précliniques ont également montré l'applicabilité étendue de la technologie shRNA pour neutraliser un ensemble diversifié de cibles génétiques, dont la bêta-2-microglobuline (B2M), le CD52, PD-1, MICA/MICB et le diacylglycérol kinase (DGK), un lipide kinase intracellulaire. Nous avons également démontré la capacité de multiplexage de notre plateforme shRNA, qui permet d'éliminer simultanément plusieurs cibles d'intérêt.
- **Molécule inhibitrice des lymphocytes T (TIM).** Notre nouveau peptide TIM entrave la capacité de signalisation du TCR et est conçu pour prévenir la GvHD. La TIM est une forme tronquée du composant CD3 ζ du complexe TCR qui ne possède pas les domaines de signalisation critiques du CD3 ζ de type brut. Dans notre candidat CAR T allogénique CYAD-101, la TIM est co-exprimée avec un CAR NKG2D pour réduire le potentiel du TCR à induire une GvHD. Suite à l'expression de la TIM, le peptide agit comme un inhibiteur compétitif de CD3 ζ de type brut et est introduit dans le complexe TCR.

Notre portefeuille repose sur une approche de vecteur tout-en-un de pointe où nous nous concentrons sur l'utilisation d'un vecteur unique pour générer des cellules CAR-T afin de simplifier la conception et le développement de nos candidats de thérapie cellulaire. L'approche de vecteur tout-en-un comprend simultanément plusieurs composants de la construction CAR-T, y compris le CAR, nos technologies, notamment la TIM et le shRNA, le marqueur de section de cellules pour faciliter l'enrichissement des cellules produites et des compléments thérapeutiques potentiels tels que les cytokines et les anticorps. Cette approche unique de transduction du développement des CAR-T prête à l'emploi a aussi le potentiel de rationaliser le développement et la fabrication des processus tout en élargissant les possibilités d'application de nos candidats.

Premier Semestre 2022 et récents évènements marquants de l'activité

- Le recrutement se poursuit dans les cohortes complémentaires de l'essai de Phase 1 à dose croissante IMMUNICY-1 pour le candidat CAR T allogénique à base de shRNA, CYAD-211, pour les patients atteints du Myélome Multiple récidivant/réfractaire (MM r/r).

- En février 2022, nous avons volontairement interrompu l'essai clinique de Phase 1b CYAD-101-002 évaluant le CYAD-101 suite à deux décès qui présentaient des pathologies pulmonaires similaires. Par la suite, en mars 2022, nous avons été informée par la U.S. Food and Drug Administration (Administration Américaine des Médicaments et des Denrées Alimentaires) que l'essai CYAD-101-002 de Phase 1b avait été cliniquement suspendu. En juillet 2022, la Société a été informée que la FDA avait levé la suspension clinique de l'essai de phase 1b CYAD-101-002. En juin 2022, nous avons soumis la réponse complète à la suspension de l'étude clinique CYAD-101-002 de phase 1b auprès des autorités américaines (FDA) mentionnant notre intention d'amender les critères d'éligibilité afin d'exclure les patients présentant des métastases pulmonaires bilatérales ainsi que les patients ayant reçu des anticorps monoclonaux ciblant le récepteur du facteur de croissance épidermique (epidermal growth factor receptor; EGFR) dans les 9 mois précédent le recrutement dans l'étude. En juillet 2022, sur la base de notre réponse complète, nous avons reçu la notification que la FDA levait la suspension de l'étude clinique CYAD-101-002 de phase 1b.
- Les travaux de recherche se poursuivent dans le cadre de plusieurs programmes de découvertes axés sur la co-expression de l'interleukine 18 (IL-18) en association avec notre plateforme de technologie d'ARN court en épingle à cheveux (shRNA – short hairpin RNA), également connu sous le nom de notre franchise shARC (shRNA Armored CAR).
- En avril, nous avons décidé d'arrêter le développement de CYAD-203, un produit CAR T allogénique à base de shRNA, renforcé à récepteur NKG2D producteur d'IL-18 à la suite d'analyses de données précliniques de plusieurs études visant l'obtention d'une autorisation de développement d'un nouveau traitement de recherche (IND-enabling studies). Nous continuons d'explorer les candidats CAR T allogéniques de réserve pour les récepteurs NKG2D actuellement en phase de découverte, tirant parti de notre plateforme shARC.

Mise à jour du pipeline

Le pipeline ci-dessous présente les produits candidats allogéniques et autologues de la Société :

Allogeneic		TARGET	INDICATION	PRECLINICAL	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
+	CYAD-211	BCMA	r/r MM	██████████	██████████		
+	CYAD-101	NKG2DL	mCRC	██████████	██████████		
+	DISCOVERY PROGRAMS			██████████	██████████		

Autologous		TARGET	INDICATION	PRECLINICAL	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
+	CYAD-02	NKG2DL	r/r AML/MDS	██████████	██████████		

CYAD-211 – CAR T allogénique, anti-BCMA, basé sur la technologie shRNA pour le traitement du MM r/r

CYAD-211 est un candidat CAR T allogénique expérimental basé sur la technologie shRNA destiné au traitement du Myélome Multiple récidivant/réfractaire (MM r/r). CYAD-211 est conçu pour co-exprimer un BCMA ciblant le récepteur antigénique chimérique et un shRNA unique, qui entrave l'expression du composant CD3ζ du complexe TCR. Les données préliminaires présentées en décembre 2021 à partir du segment d'escalade de dose de l'essai de phase 1 IMMUNICY-1, évaluant CYAD-211 après une chimiothérapie par Cyflu chez des patients atteints de MM r/r, ont montré des preuves d'activité clinique avec un bon profil de tolérance, et notamment aucun signe de maladie du greffon contre l'hôte (GvHD). En outre, tous les patients de l'essai présentaient des cellules CYAD-211 détectables dans le sang périphérique. Le recrutement est actuellement en cours dans l'essai de phase 1 IMMUNICY-1 visant à évaluer l'augmentation de la lymphodéplétion dans le but d'améliorer la persistance des cellules et de potentiellement maximiser le bénéfice clinique de CYAD-211. Le protocole IMMUNICY-1 permet également de redoser CYAD-211 chez certains patients.

CYAD-101 – CAR T allogénique basé sur le TIM et NKG2D pour le traitement du Cancer Colorectal Métastatique réfractaire (mCRC)

CYAD-101 est un candidat CAR T allogénique expérimental, non génétiquement modifié, conçu pour co-exprimer le peptide TIM avec un CAR basé sur NKG2D, un récepteur exprimé sur les cellules tueuses naturelles (NK) et les lymphocytes T, qui se lie à huit ligands causés par le stress. CYAD-101 est actuellement évalué après une chimiothérapie de préconditionnement par FOLFOX dans l'essai de phase 1b CYAD-101-002 (KEYNOTE-B79) avec le traitement anti-PD-1 de MSD, KEYTRUDA® (pembrolizumab) chez des patients atteints d'un cancer colorectal métastatique (mCRC) réfractaire présentant une stabilité microsatellitaire (MSS) ou un mismatch repair compétent (pMMR). En décembre 2021, nous avons annoncé avoir traité notre premier patient dans le cadre de l'essai CYAD-101-002. En février 2022, nous avons annoncé notre décision de mettre volontairement en pause cet essai KEYNOTE-B79 afin d'enquêter sur les rapports de deux décès ayant présenté des pathologies pulmonaires similaires et d'évaluer tout autre événement similaire chez d'autres patients traités dans le cadre de l'étude. Par la suite, en mars 2022, nous avons été informés par un email de la FDA que l'essai Clinique KEYNOTE-B79 avait été mis en attente Clinique en raison d'informations insuffisantes pour l'évaluation de risques pour les sujets de l'étude. En juin 2022, nous avons soumis la réponse complète à la suspension de l'étude clinique CYAD-101-002 de phase 1b auprès des autorités américaines (FDA) mentionnant notre intention d'amender les critères d'éligibilité afin d'exclure les patients présentant des métastases pulmonaires bilatérales ainsi que les patients ayant reçu des anticorps monoclonaux ciblant le récepteur du facteur de croissance épidermique (epidermal growth factor receptor; EGFR) dans les 9 mois précédents le recrutement dans l'étude. En juillet 2022, sur la base de notre réponse complète, nous avons reçu la notification que la FDA levait la suspension de l'étude clinique CYAD-101-002 de phase 1b.

shRNA CAR renforcée (shRNA Armored CAR) - Franchise shARC

Les travaux de recherche se poursuivent dans le cadre de plusieurs programmes de découvertes axés sur la co-expression de l'interleukine 18 (IL-18) en association avec notre plateforme de technologie d'ARN court en épingle à cheveux (shRNA – short hairpin RNA), également connu sous le nom de notre franchise shARC (shRNA Armored CAR). En avril, la Société a décidé d'arrêter le développement de CYAD-203, un produit CAR T allogénique à base de shRNA, renforcé à récepteur NKG2D producteur d'IL-18 à la suite d'analyses de données précliniques de plusieurs études visant l'obtention d'une autorisation de développement d'un nouveau traitement de recherche (IND-enabling studies). La Société continue d'explorer les candidats CAR T allogéniques de réserve pour les récepteurs NKG2D actuellement en phase de découverte, tirant parti de la plateforme shARC de la Société.

CYAD-02 – CAR-T NKG2D autologue de nouvelle génération dans le traitement de la LMA r/r et du SMD

CYAD-02 est une thérapie CAR T expérimentale autologue qui co-exprime à la fois le CAR NKG2D et un seul shRNA ciblant les ligands NKG2D MICA/MICB sur les cellules CAR T. En décembre 2021, Celyad a présenté les résultats cliniques de l'essai de phase 1, CYCLE-1, à escalade de dose évaluant CYAD-02 pour le traitement de la Leucémie Myéloïde Aiguë (LMA) récidivante ou réfractaire (r/r) et des Syndromes Myélodysplasiques (SMD). Les données de l'essai ont montré qu'un seul shRNA peut cibler deux gènes indépendants (MICA/MICB) pour améliorer le phénotype des cellules CAR T. En outre, la double inactivation a contribué de manière positive à l'activité clinique initiale de CYAD-02 ainsi qu'à une tendance à l'augmentation de la prise de greffe et de la persistance par rapport aux cellules CAR T du récepteur NKG2D autologues de première génération. Malgré l'accent mis sur notre franchise allogénique, nous restons fermement convaincus que les thérapies CAR T autologues joueront un rôle important dans le traitement des cancers, notamment dans le cas de l'AML r/r et des MDS pour lesquels il existe un besoin médical majeur non satisfait. Nous travaillons à la recherche d'un partenaire potentiel pour contribuer à la poursuite du développement de CYAD-02, notre candidat CAR T NKG2D autologue, destiné au traitement de l'AML r/r et des MDS.

Prochaines étapes clés

- Des données complémentaires sur l'activité clinique de l'essai de Phase 1, IMMUNICY-1, évaluant CYAD-211 pour le traitement du MM r/r sont attendues dans le deuxième semestre de l'année 2022.

Résultats financiers - Premier Semestre 2022

Les chiffres financiers clés du premier semestre 2022, par rapport au premier semestre 2021 et à l'année entière 2021, sont résumés ci-dessous :

Sélection de chiffres financiers clés (€ millions)	30 juin 2022 (six mois)	30 juin 2021 (six mois)	31 décembre 2021 (12 mois)
Chiffre d'affaires	-	-	-
Frais de recherche & développement	(10,5)	(10,0)	(20,8)
Frais généraux & administratifs	(6,2)	(4,8)	(9,9)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	1,1	(2,0)	0,8
Autres produits/(charges)	1,6	1,8	3,4
Perte opérationnelle¹	(14,1)	(14,9)	(26,4)
Perte de la période/exercice	(14,1)	(14,9)	(26,5)
Trésorerie nette utilisée dans les activités opérationnelles	(16,3)	(12,2)	(26,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,4	12,0	30,0

Les accords de licence et de collaboration de la Société n'ont pas généré de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2022 tout comme au premier semestre 2021.

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 10,5 millions d'euros au premier semestre 2022, comparativement à 10,0 millions d'euros pour le premier semestre 2021. Cette augmentation de 0,5 millions d'euros provient principalement de :

- L'augmentation des dépenses de personnel principalement liée à l'impact sur l'ensemble du semestre des dépenses liées aux employés recrutés en 2021 pour soutenir les programmes précliniques et cliniques du Groupe, à la rotation du personnel et aux changements dans la direction ;
- L'augmentation des frais de dépôt et de maintenance des droits intellectuels destinés à renforcer les poursuites en matière de propriété intellectuelle, partiellement compensée par ;
- La diminution des activités cliniques principalement due à l'essai de phase 1b CYAD-101-002 (KEYNOTE-B79) qui a été suspendu durant le deuxième trimestre 2022.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 6,2 millions d'euros pour le premier semestre 2022, comparativement à 4,8 millions d'euros pour le premier semestre 2021. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses de personnel principalement liées aux changements dans la direction au cours du premier semestre 2022 et la hausse des coûts d'assurance (assurance D&O principalement).

La réévaluation de la juste valeur (1,1 millions d'euros de produits non monétaires) liées à la réévaluation, au 30 juin 2022, du passif exigé par les normes internationales d'information financière (IFRS) des contreparties éventuelles à payer et des autres passifs financiers associés à l'avancement de ses candidats CAR T basés sur le NKG2D, est principalement liée à :

- Les hypothèses actualisées sur le chiffre d'affaires projeté associé au programme allogénique CAR T du Groupe CYAD-101 pour le traitement du CCRm pour lequel le calendrier de commercialisation potentielle du programme CYAD-101 du Groupe a été retardé d'un an. De plus, la population cible de patients, à laquelle s'adresse le CYAD-101, a été réduite sur la base des résultats récents de sécurité des candidats issus de l'essai de phase 1b CYAD-101-002 qui a été cliniquement suspendu durant le deuxième trimestre de 2022, après que deux décès soient survenus chez des patients présentant des résultats pulmonaires similaires;
- La mise-à-jour du taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC) utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2022, qui s'est traduit par une augmentation du WACC;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro.

¹ La perte opérationnelle résulte de la perte de la période de la Société avant déduction des produits financiers, des charges financières et des charges d'impôts. Le but de cette mesure par la Direction est d'identifier les résultats de la Société en lien avec ses activités opérationnelles.

Au niveau des autres produits / autres charges, la Société a enregistré un autre revenu net de 1,6 million d'euros au premier semestre 2022 contre un autre revenu net de 1,8 million d'euros au premier semestre 2021. L'autre revenu net du premier semestre 2022 est principalement dû aux produits liés aux subventions de la Région Wallonne pour un montant de 1,4 million d'euros sur la période, une diminution de 0,2 million d'euros par rapport au premier semestre 2021.

La perte nette s'élève à 14,1 millions d'euros, soit (0,62) euro par action, au premier semestre 2022 contre une perte nette de 14,9 millions d'euros, soit (1,02) euro par action, pour la même période de 2021.

Le flux de trésorerie net résultant des activités opérationnelles s'élève à 16,3 millions d'euros au premier semestre 2022 contre 12,2 millions d'euros au premier semestre 2021. L'augmentation de 4,1 millions d'euros est principalement due à la variation du fonds de roulement (principalement due au remboursement du crédit d'impôt R&D précédemment perçu par la Société suite à un enrôlement résultant d'un audit des exercices 2013, 2014 et 2015) ainsi qu'à l'augmentation des coûts de maintenance de la propriété intellectuelle, des coûts d'assurance et des dépenses de personnel principalement liées à la rotation du personnel et aux changements dans la Direction.

Au 30 juin 2022, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 14,4 millions d'euros (15,0 millions de dollars). Au cours du premier semestre 2022, il n'y a pas eu d'augmentation de capital.

Au 30 juin 2022, le nombre total d'actions émises était de 22,6 millions tout comme au 31 décembre 2021.

Financement des besoins opérationnels

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables de continuité.

Au 30 juin 2022, la Société disposait de trésorerie, équivalents de trésorerie de 14,4 millions d'euros, ce qui devrait être suffisant pour financer ses dépenses opérationnelles et d'investissement jusqu'au premier trimestre 2023. Les prévisions actuelles n'incluent aucune entrée de trésorerie potentielle de l'accord d'achat d'actions conclu avec Lincoln Park Capital Fund, LLC.

Après avoir dûment examiné les budgets détaillés et les prévisions de trésorerie estimées pour les exercices 2022 et 2023 qui reflètent la stratégie actuelle de la Société et incluent des dépenses et des estimations de sorties de trésorerie liées au développement de programmes de recherche discrétionnaires et du pipeline de produits candidats, la Société prévoit que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants ne seront pas suffisants pour financer ses dépenses opérationnelles et d'investissement estimées au cours des 12 prochains mois à compter de la date à laquelle les états financiers sont publiés.

Comme plan d'actions, la Société évalue actuellement différentes options de financement pour obtenir le financement nécessaire pour prolonger la capacité de financement de la Société au-delà de 12 mois à compter de la date de publication des états financiers. Les options de financement peuvent inclure, mais sans s'y limiter, la vente publique ou privée d'actions (y compris l'accord d'achat d'actions avec LPC), des financements par emprunt ou des fonds provenant d'autres sources de capital, tels que des collaborations, des alliances stratégiques et des partenariats, ou des accords de licence avec des tiers. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement supplémentaire ou, s'il est disponible, qu'il sera suffisant pour répondre à ses besoins ou disponible à des conditions favorables, indiquant qu'une incertitude importante existe quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints n'incluent aucun ajustement qui pourrait résulter de l'issue de cette incertitude. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base qui suppose que la Société poursuivra son exploitation et qui envisage la réalisation d'actifs et l'acquittement de passifs et d'engagements dans le cours normal des activités.

Mise à jour COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que la nouvelle souche du coronavirus (COVID-19) était une pandémie mondiale et a recommandé des mesures de confinement et de prévention dans le monde entier. Tout au long des années 2020 et 2021, la Belgique et les États-Unis, où la Société opère, ont été impactés par des fermetures temporaires. Alors que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 en cours, y compris la large diffusion et l'administration de vaccins dans certains pays, la pandémie de COVID-19 a continué de se propager à l'échelle mondiale. Il est impossible de prévoir la durée ou la gravité de cette pandémie, mais la Société prévoit qu'un environnement COVID-19 prolongé pourrait avoir un impact supplémentaire sur les activités de développement prévues par la Société.

La participation à des essais cliniques selon un calendrier précis dépend des sites d'essais cliniques qui peuvent être affectés par des questions de santé mondiale, y compris, entre autres, la pandémie actuelle de COVID-19 et les variantes

émergentes, telles que Delta et Omicron. En ce qui concerne les programmes cliniques en cours de la Société, aucune interruption majeure des recrutements n'a été enregistrée dans les programmes CYAD-101 ou CYAD-211 en 2021 et 2022 en raison de la pandémie de coronavirus. Le recrutement pour l'essai CYAD-211 se poursuit sans interruption majeure due à la pandémie de coronavirus, mais de futures interruptions pourraient survenir. Cependant, depuis 2020, certains sites cliniques et institutions n'ont pas pu recevoir de visites de la Société ou de ses représentants pendant la pandémie de coronavirus, ce qui a retardé ses activités de surveillance des données et retardé sa capacité à verrouiller les bases de données pour les études terminées.

L'impact à long terme du COVID-19 sur les activités de la Société dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et ne peuvent être prévus, notamment d'éventuelles nouvelles vagues de la pandémie, de nouvelles informations qui pourraient survenir concernant la gravité du coronavirus et les actions visant à contenir le coronavirus ou à traiter son impact, entre autres, mais des fermetures potentielles prolongées ou d'autres perturbations opérationnelles pourraient avoir un impact négatif sur ses activités et celles de ses agents, contractants, consultants ou collaborateurs, ce qui pourrait avoir un impact négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

En outre, après leur recrutement pour ces essais, si les patients contractent le COVID-19 pendant leur participation aux essais de la Société ou sont soumis à des restrictions d'isolement ou d'hébergement sur place, ils peuvent abandonner les essais, manquer les visites de suivi prévues ou ne pas suivre les protocoles d'essai. Si les patients ne sont pas en mesure de suivre les protocoles d'essai ou si les résultats des essais de la Société sont autrement contestés en raison des effets de la pandémie de COVID-19 ou des mesures prises pour limiter sa propagation, l'intégrité des données issues des essais peut être compromise ou refusée par la FDA ou d'autres autorités réglementaires, ce qui représenterait un recul important pour le programme concerné. La Société n'a pas connu de tels problèmes à ce jour concernant la pandémie de COVID-19.

Parmi les facteurs de la pandémie de COVID-19 qui, selon la Société, pourraient avoir un effet négatif sur le recrutement dans nos essais, on peut citer :

- Le détournement des ressources de santé de la conduite des essais cliniques pour se concentrer sur les préoccupations liées à la pandémie, y compris des médecins faisant office de chercheurs pour les essais cliniques de la Société, des hôpitaux faisant office de sites d'essais cliniques et du personnel hospitalier soutenant la conduite des essais cliniques ;
- Certains patients qui seraient autrement candidats au recrutement pour les essais cliniques de la Société sont exposés à un risque accru d'effets graves du coronavirus, qui peuvent entraîner la mort de certains patients et rendre d'autres trop malades pour y participer, ce qui limite le nombre de participants disponibles pour les essais;
- Le fait qu'il ne peut y avoir aucune garantie que les changements proposés à nos protocoles, le cas échéant, soient acceptables pour les autorités réglementaires ;
- Les limitations des déplacements qui interrompent les activités clés des essais, telles que le lancement et la surveillance des sites d'essais cliniques ; et
- L'interruption du transport mondial qui affecte le transport des matériaux utilisés dans nos essais cliniques.

A l'exception des éléments mentionnés en sus, la Société n'a pas connu de tels problèmes à ce jour concernant la pandémie de COVID-19.

Ces facteurs et d'autres découlant de la pandémie de COVID-19 pourraient s'aggraver dans les pays déjà touchés par le virus ou pourraient continuer à se propager dans d'autres pays, chacun d'eux pouvant avoir un impact négatif supplémentaire sur les essais cliniques de la Société. La propagation mondiale de la pandémie COVID-19 continue d'évoluer et la conduite des essais de la Société pourrait continuer à être affectée négativement, malgré les efforts pour limiter cet impact.

Même si nous sommes en mesure de recruter un nombre suffisant de patients pour nos essais cliniques, les retards dans le recrutement des patients pourraient entraîner une augmentation des coûts ou affecter le calendrier ou le résultat des essais cliniques de la Société, ce qui pourrait empêcher l'achèvement de ces essais et nuire à notre capacité à faire progresser le développement des produits candidats de la Société.

Guerre en Ukraine

En février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine. Les opérations militaires en cours en Ukraine et les sanctions connexes ciblées contre la Russie et la Biélorussie pourraient avoir un impact sur les économies européenne et mondiale. Nous n'avons pas d'opérations ou de fournisseurs basés en Ukraine, en Biélorussie ou en Russie, et par conséquent, il n'y a pas eu d'impact négatif sur nos opérations à ce jour.

Cependant, les impacts économiques généraux du conflit sont imprévisibles et pourraient entraîner des perturbations du marché, notamment une volatilité importante des prix des produits de base, du crédit et des marchés des capitaux. Compte

tenu de la poursuite du conflit, nos opérations pourraient être perturbées en raison de la disparition de l'activité commerciale dans les régions touchées et en raison de la sévérité des sanctions imposées aux entreprises sur lesquelles nous et nos fournisseurs comptons. En outre, les cyberattaques parrainées par l'État pourraient se développer dans le cadre du conflit, ce qui pourrait nuire à notre capacité à maintenir ou à améliorer les principales mesures de cybersécurité et de protection des données. À ce jour, la Société n'a subi aucun impact négatif important, mais la Société n'est pas en mesure de prédire de manière fiable l'impact potentiel du conflit sur ses activités ou opérations futures.

1.2. Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes décrits ci-dessous sont les facteurs de risque significatifs, qui sont actuellement connus et qui sont propres à la Société. Si l'un de ces risques se matérialise, l'activité, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être affectés :

- La Société pourrait avoir besoin de financements additionnels importants qui ne soient pas disponibles dans des délais acceptables au moment requis.
- La Société a des engagements financiers substantiels résultant d'accords significatifs (avec Celdara Medical, The Trustees of Dartmouth College, Horizon Discovery), pour lesquels la Société aura besoin de financements additionnels importants.
- La Société a encouru des pertes nettes pour chaque période depuis sa création et prévoit d'encourir de nouvelles pertes nettes dans le futur.
- Les produits candidats de la Société constituent une nouvelle approche du traitement du cancer, qui induit d'importants défis à relever.
- Les produits candidats de la Société sont des produits biologiques, qui sont complexes à fabriquer, et la Société pourrait rencontrer des difficultés dans la production, en particulier en ce qui concerne le développement du processus ou la réplique de ses capacités de fabrication. Si la Société ou l'un de ses fabricants rencontrent de telles difficultés, sa capacité à fournir ses produits candidats pour des essais cliniques ou une fois approuvés, aux patients, pourrait être retardée ou interrompue et elle pourrait ne pas être en mesure de préserver une structure de coût commercialement viable.
- Le succès commercial futur des produits candidats de la Société dépendra du degré d'acceptation par le marché de ses produits auprès des médecins, des patients, des organismes de soins de santé et de la communauté médicale.
- La Société pourrait être confrontée à une concurrence et à des évolutions techniques importantes susceptibles de limiter, voire d'éliminer les débouchés commerciaux de ses produits candidats.
- La Société peut accuser des retards substantiels dans ses essais cliniques ou peut échouer à en démontrer l'innocuité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires compétentes.
- La Société peut être affectée par des catastrophes naturelles et/ou des pandémies mondiales, et ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en être affectés.
- Au cours de précédents essais cliniques impliquant des immunothérapies par cellules T, certains patients ont dû faire face à d'importants effets indésirables. Les produits candidats de la Société peuvent avoir des effets similaires ou afficher d'autres propriétés susceptibles d'arrêter le développement clinique de la Société, d'empêcher l'approbation par les instances de régulation, de limiter le potentiel de commercialisation ou d'avoir d'importantes conséquences négatives.
- Les essais de la Société sont en cours, et ne sont pas terminés. Le succès initial des essais cliniques peut ne pas être représentatif des résultats obtenus en fin d'étude. Par ailleurs, le succès enregistré au début d'essais cliniques peut ne pas être un indicateur de résultats d'essais ultérieurs.
- La Société est fortement dépendante de l'autorisation réglementaire de ses produits candidats CYAD-02, CYAD-101 et CYAD-211, aux États-Unis et en Europe, et conséquemment du succès commercial de ses produits candidats, tous deux peuvent ne pas se produire.
- Pratiquement tous les aspects de l'activité de la Société tombent sous le coup d'une réglementation lourde. Il n'y a aucune garantie que ses produits candidats soient conformes aux exigences de la réglementation. Le non-respect de cette réglementation pourrait entraîner retards, suspensions, refus, amendes et retrait des homologations.

- La Société pourrait ne pas parvenir à obtenir ou à garder une protection par brevet adéquate pour un ou plusieurs de ses produits candidats.
- Les brevets et le portefeuille de droits de propriété intellectuelle de la Société sont relativement récents et pourraient ne pas protéger suffisamment ses programmes de recherche et ses produits candidats, nuisant à sa capacité à faire face à la concurrence.
- La Société est dépendante d'accord de droits intellectuels licenciés par de tierce partie et la résiliation de certaines de ces licences pourrait impliquer la perte significative de droits, pouvant préjudicier ses activités.
- La Société pourrait porter atteinte aux brevets ou droits de propriété intellectuelle de tiers et faire l'objet de poursuites en matière de brevet, ce qui pourrait être coûteux en temps et argent.
- La Société n'a pas encore finalisé son programme de développement clinique concernant ses produits candidats. La FDA et les autres instances de régulation étrangères peuvent ne pas accepter ses propositions de protocoles concernant ces essais cliniques, ce qui entraînerait des retards ou annulation des programmes.
- Les thérapies cellulaires s'appuient sur la disponibilité de matières premières spécifiques pouvant ne pas être disponibles ou ne pas l'être à des conditions acceptables.
- La Société s'appuie sur des tiers pour conduire, superviser et contrôler ses essais cliniques. Si ces parties tierces manquaient à leurs obligations contractuelles ou ne devaient pas respecter les échéances prévues, la Société pourrait ne pas obtenir les autorisations administratives devant lui permettre de commercialiser ses produits candidats, ses activités pouvant alors fortement en être affectées.
- La Société compte et continuera à compter sur la collaboration de tiers pour la mise au point de ses programmes de recherche et de ses produits candidats.
- Les répercussions économiques générales du conflit en Ukraine sont imprévisibles et pourraient entraîner des perturbations du marché, y compris une volatilité importante des prix des produits de base, du crédit et des marchés des capitaux.

Cette liste n'est pas exhaustive et la Société vous recommande de lire l'analyse détaillée des risques auxquels la Société fait face dans le rapport annuel de 2021 déposé auprès de la SEC selon le format 20-F le 24 mars 2022, ainsi que dans les autres rapports publiés par la Société.

Comme publié précédemment dans la note 5.33.2 du rapport annuel 2021, Horizon Discovery / Perkin Elmer, Inc (Horizon/PKI) a informé la Société qu'ils estimaient que la Société violait substantiellement ses accords à la suite de certaines divulgations effectuées conformément aux obligations de la Société en tant que société cotée aux États-Unis et en Belgique, bien qu'ils n'aient pas formellement notifié un manquement important ou une résiliation. La Société pense qu'une telle affirmation de violation substantielle serait sans fondement et elle se défendra vigoureusement contre toute notification de violation substantielle des accords. Tout différend découlant de ces accords serait soumis à un arbitrage à La Haye conformément aux règles de la Chambre de Commerce Internationale. La Société est actuellement en pourparlers avec Horizon/PKI sur d'éventuelles modifications de ces accords dans le cadre desquelles la Société conserverait la liberté d'opérer en vertu des brevets sous licence.

Il convient de noter que la Société a déposé des demandes de brevets qui, si elles étaient acceptées, couvriraient d'autres aspects des produits candidats décrits ci-dessus ainsi que des produits développés par des tiers qui déploient une technologie et des cibles similaires. Ces demandes de brevets englobent la régulation à la baisse d'une ou plusieurs des cibles couvertes par les accords Horizon / PKI, l'utilisation de shRNA pour réguler à la baisse ces cibles dans les cellules immunitaires et la combinaison de shRNA avec un récepteur d'antigène chimérique dans les cellules immunitaires. La Société développe également une plate-forme shRNA de deuxième génération qui n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI décrites ci-dessus.

Le principal produit candidat allogénique CAR T de la Société, CYAD-101, n'intègre aucune des technologies Horizon/PKI.

2. ETATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS ET CONSOLIDÉS, NON AUDITÉS – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2022

2.1. Etat intermédiaire consolidé de la situation financière, non audité

(Milliers d'€)	Notes	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
ACTIFS NON COURANTS		43 760	45 651
Goodwill et immobilisations incorporelles	2.5.8	36 589	36 168
Immobilisations corporelles		2 855	3 248
Créances commerciales et autres créances non courantes	2.5.9	-	2 209
Subventions à recevoir non courantes	2.5.9	4 094	3 764
Autres actifs non courants	2.5.9	222	262
ACTIFS COURANTS		19 380	34 292
Créances commerciales et autres créances	2.5.10	757	668
Subventions à recevoir courantes	2.5.10	2 814	1 395
Autres actifs courants	2.5.10	1 424	2 211
Placements de trésorerie	2.5.11	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.5.11	14 385	30 018
TOTAL ACTIFS		63 140	79 943
FONDS PROPRES	2.3	30 650	43 639
Capital social	2.5.12	78 585	78 585
Primes d'émission	2.5.12	6 317	6 317
Autres réserves	2.5.12	34 239	33 172
Réserve de réduction de capital	2.5.12	234 562	234 562
Pertes reportées	2.5.12	(323 053)	(308 997)
PASSIFS NON COURANTS		21 134	22 477
Emprunts bancaires		-	-
Passif locatif	2.5.17	1 381	1 730
Avances à rembourser	2.5.13	5 971	5 851
Contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	2.5.16	13 551	14 679
Avantages postérieurs à l'emploi		53	53
Autres passifs non courants	2.5.14	178	164
PASSIFS COURANTS		11 356	13 827
Emprunts bancaires		-	-
Passif locatif	2.5.17	783	902
Avances à rembourser	2.5.13	669	362
Dettes commerciales	2.5.15	6 008	6 611
Autres passifs courants	2.5.15	3 896	5 952
TOTAL PASSIF ET FONDS PROPRES		63 140	79 943

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

2.2. Etat intermédiaire consolidé du résultat global, non audité

(Milliers d'€)	Notes	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
		2022	2021
Chiffre d'affaires	2.5.6	-	-
Coût des ventes		-	-
Marge Brute	2.5.6	-	-
Frais de recherche et développement		(10 527)	(9 956)
Frais généraux et administratifs		(6 245)	(4 785)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer		1 128	(1 961)
Autres produits		1 781	1 987
Autres charges		(214)	(162)
Perte opérationnelle²	2.5.6	(14 077)	(14 877)
Produits financiers		148	166
Charges financières		(127)	(143)
Perte avant impôts	2.5.6	(14 056)	(14 854)
Charges d'impôts		-	-
Perte de l'exercice	2.5.6	(14 056)	(14 854)
Perte par actions diluées et non diluées (en €)		(0,62)	(1,02)
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés au compte de résultats		-	-
Réévaluation des obligations de pensions, net d'impôts		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés en compte de résultats		(9)	14
Ecart de conversion		(9)	14
Autres éléments du résultat global de l'exercice, net d'impôts		(9)	14
Perte globale totale de l'exercice		(14 065)	(14 840)
Perte globale totale de l'exercice attribuable aux actionnaires		(14 065)	(14 840)

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

² La perte opérationnelle résulte de la perte de la période de la Société avant déduction des produits financiers, des charges financières et des charges d'impôts. Le but de cette mesure par la Direction est d'identifier les résultats de la Société en lien avec ses activités opérationnelles.

2.3. Etat intermédiaire consolidé des variations des capitaux propres, non audité

(Milliers d'€)	Capital social (non-distribuable)	Primes d'émission (non-distribuable)	Autres réserves ³ (distribuable ²)	Réserve de réduction de capital (distribuable ²)	Pertes reportées (distribuable ²)	Total des fonds propres
Solde au 1er janvier 2021 (comme ajusté)¹	48 513	43 349	30 958	191 213	(283 039)	30 994
Augmentations de capital	5 400	2 660	-	-	-	8 060
Coûts des augmentations du capital	-	(443)	-	-	-	(443)
Réduction des primes d'émission par absorption des pertes	-	(43 349)	-	43 349	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 090	-	-	1 090
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	5 400	(41 132)	1 090	43 349	-	8 707
Perte de l'exercice	-	-	-	-	(14 854)	(14 854)
Ecart de conversion	-	-	14	-	-	14
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	-	-
Perte totale globale de l'exercice	-	-	14	-	(14 854)	(14 840)
Solde au 30 juin 2021 (comme ajusté)¹	53 913	2 217	32 062	234 562	(297 893)	24 861
Solde au 1er juillet 2021 (comme ajusté)¹	53 913	2 217	32 062	234 562	(297 893)	24 861
Augmentations de capital	24 672	6 240	-	-	-	30 912
Coûts des augmentations du capital	-	(2 140)	-	-	-	(2 140)
Réduction des primes d'émission par absorption des pertes	-	-	1 082	-	-	1 082
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	24 672	4 100	1 082	-	-	29 854
Perte de l'exercice	-	-	-	-	(11 658)	(11 658)
Ecart de conversion	-	-	28	-	-	28
Réévaluation des obligations de pensions	-	-	-	-	554	554
Perte totale globale de l'exercice	-	-	28	-	(11 104)	(11 076)
Solde au 31 décembre 2021	78 585	6 317	33 172	234 562	(308 997)	43 639
Solde au 1er janvier 2022	78 585	6 317	33 172	234 562	(308 997)	43 639
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-
Coûts des augmentations du capital	-	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	-	-	1 076	-	-	1 076
Montant total des transactions effectuées avec les actionnaires, comptabilisées directement dans les capitaux propres	-	-	1 076	-	-	1 076
Perte de l'exercice	-	-	-	-	(14 056)	(14 056)
Ecart de conversion	-	-	(9)	-	-	(9)
Perte totale globale de l'exercice	-	-	(9)	-	(14 056)	(14 065)
Solde au 30 juin 2022	78 585	6 317	34 239	234 562	(323 053)	30 650

⁽¹⁾ Pour plus d'informations sur le changement volontaire de règle d'évaluation, voir la note 5.2.16 du rapport annuel 2021.

⁽²⁾ Conformément à la loi belge ("CSA"), le calcul des montants disponibles pour distribution aux actionnaires, sous forme de dividendes ou autrement, doit être déterminé sur la base des états financiers statutaires non consolidés autonomes de la Société de Celyad Oncology SA préparés selon les normes comptables belges, et non sur la base des comptes consolidés IFRS. Pour plus d'informations, voir note 2.5.12.

⁽³⁾ Les autres réserves comprennent la réserve de paiements fondés sur des actions, les autres réserves de capitaux propres provenant de la conversion de dette convertible en 2013 et l'écart de conversion des devises.

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

2.4. Etat intermédiaire consolidé des flux de trésorerie, non audité

(Milliers d'€)	Notes	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
		2022	2021
Flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles			
Perte de l'exercice	2.2	(14 056)	(14 854)
Ajustements non monétaires			
Amortissement sur immobilisations incorporelles		455	106
Amortissement et dépréciations sur immobilisations corporelles		516	735
Provision pour contrats déficitaires		59	-
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	2.5.6	(1 128)	1 961
Réévaluation des avances récupérables	2.5.6	66	129
Produits des avances récupérables et autres subsides	2.5.6	(1 449)	(1 604)
Paiements fondés sur des actions		1 076	1 090
Avantages postérieurs à l'emploi		-	-
Variation du besoin en fonds de roulement			
Créances commerciales, autres créances et actifs (non) courants		514	(738)
Dettes commerciales, autres dettes (non) courantes		(2 361)	990
Flux de trésorerie net ajusté résultant des activités opérationnelles		(16 308)	(12 185)
Flux de trésorerie résultant des activités d'investissement			
Investissements en immobilisations corporelles		(106)	(160)
Investissements en immobilisations incorporelles		-	(62)
Produits des investissements nets dans les locations-financements		156	128
Produits des placements de trésorerie		1 090	-
Flux de trésorerie net résultant des activités d'investissements		1 140	(94)
Flux de trésorerie résultant des activités de financement			
Remboursement des emprunts bancaires		-	(37)
Remboursement des contrats de locations		(494)	(581)
Produit net des émissions d'actions et exercice des warrants		(125)	7 617
Produit des avances récupérables et autres subsides	2.5.7	174	333
Remboursement des avances récupérables et autres subsides		-	(280)
Flux de trésorerie net résultant des activités de financement		(445)	7 052
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en début d'exercice		30 018	17 234
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2.5.7	(15 613)	(5 227)
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie		(20)	10
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie en fin d'exercice		14 385	12 017

Les notes explicatives en annexe font partie intégrante de ces états financiers résumés et consolidés.

2.5. Notes relatives aux états financiers intermédiaires résumés et consolidés, non audités – pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2022

2.5.1. Information générale

Celyad Oncology SA (« la Société ») est une société biopharmaceutique de stade clinique focalisée sur la découverte et le développement de thérapies cellulaires CAR T (Chimeric Antigen Receptor) pour le traitement du cancer.

La Société a été constituée le 24 juillet 2007 sous le nom de « Cardio3 BioSciences ». Celyad Oncology SA est une société anonyme de droit belge. Son siège social est établi à l'Axis Parc, Rue Édouard Belin 2, à 1435 Mont-Saint-Guibert, Belgique (numéro d'entreprise 0891.118.115).

Le 8 juin 2020, la Société a annoncé le lancement de sa nouvelle identité, notamment en changeant son nom en Celyad Oncology. Le nouveau nom met en évidence les progrès significatifs de la Société avec ses programmes CAR T de nouvelle génération et accentue son engagement envers les patients atteints de cancer.

Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur les marchés boursiers NYSE Euronext Bruxelles et NYSE Euronext Paris, et les American Depositary Shares (ADSs) de la Société sont cotées sur le Nasdaq Global Market, toutes deux sous le symbole CYAD.

La Société détient à 100% trois filiales (ensembles, « le Groupe ») localisées en Belgique (Biological Manufacturing Services SA) et aux Etats-Unis (Celyad, Inc. et Corquest Medical, Inc.).

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société, en date du 4 août 2022. Ces états financiers ont fait l'objet d'une revue limitée par EY Bedrijfsrevisoren-Réviseurs d'Entreprises SRL, le Commissaire de la Société et cabinet indépendant agréé d'expertise comptable, mais n'ont pas fait l'objet d'un audit plénier.

Le Rapport Financier Intermédiaire est disponible gratuitement et sur demande à l'adresse mentionnée ci-dessus ou via le site Internet de la Société (<https://celyad.com/investors/regulated-information>).

2.5.2. Base de préparation et principales règles d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés du Groupe pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2022 (la « période intermédiaire ») comprennent Celyad Oncology SA et ses filiales. Toutes les règles d'évaluation importantes utilisées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont décrites ci-dessous.

2.5.2.1. Base de préparation pour le rapport financier intermédiaire

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été préparés conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS), émises par l'IASB ainsi que conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, suivant la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et les mêmes normes comptables que celles utilisées pour préparer les états financiers annuels les plus récents. Ils satisfont aux dispositions en matière de contenu et d'informations à fournir pour des états financiers résumés, définies dans la norme IAS 34, et, par conséquent, ne contiennent pas toutes les informations qui seraient requises pour la publication d'états financiers complets. Ils doivent dès lors être lus conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.

La préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés de la Société requiert que le management émette des jugements, des estimations et des hypothèses pouvant avoir une incidence sur les produits, les charges, les actifs et les passifs enregistrés, ainsi que sur les informations relatives aux passifs potentiels, au terme de la période intermédiaire. Le caractère incertain de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par des résultats nécessitant un ajustement substantiel, dans une période à venir, de la valeur comptable des éléments d'actif ou passif concernés. Les principaux risques relatifs à la période intermédiaire n'ont pas changé de façon substantielle de ceux mentionnés dans le rapport annuel 2021 et les autres publications effectuées depuis et déposés auprès de la SEC, tous disponibles sur le site Internet de la Société (<https://celyad.com/investors/regulated-information>).

Tous les états financiers et informations se rapportent à la période intermédiaire, sauf indication contraire.

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés sont présentés en milliers d'euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€'000), sauf indication contraire. Les montants publiés ont été arrondis au millier d'euros, ce qui peut être source de différences mineures dans les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers.

Financement des besoins opérationnels

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux principes comptables de continuité.

Au 30 juin 2022, la Société disposait de trésorerie, équivalents de trésorerie de 14,4 millions d'euros, ce qui devrait être suffisant pour financer ses dépenses opérationnelles et d'investissement jusqu'au premier trimestre 2023. Les prévisions actuelles n'incluent aucune entrée de trésorerie potentielle de l'accord d'achat d'actions conclu avec Lincoln Park Capital Fund, LLC.

Après avoir dûment examiné les budgets détaillés et les prévisions de trésorerie estimées pour les exercices 2022 et 2023 qui reflètent la stratégie actuelle de la Société et incluent des dépenses et des estimations de sorties de trésorerie liées au développement de programmes de recherche discrétionnaires et du pipeline de produits candidats, la Société prévoit que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie existants ne seront pas suffisants pour financer ses dépenses opérationnelles et d'investissement estimées au cours des 12 prochains mois à compter de la date à laquelle les états financiers sont publiés.

Comme plan d'actions, la Société évalue actuellement différentes options de financement pour obtenir le financement nécessaire pour prolonger la capacité de financement de la Société au-delà de 12 mois à compter de la date de publication des états financiers. Les options de financement peuvent inclure, mais sans s'y limiter, la vente publique ou privée d'actions (y compris l'accord d'achat d'actions avec LPC), des financements par emprunt ou des fonds provenant d'autres sources de capital, tels que des collaborations, des alliances stratégiques et des partenariats, ou des accords de licence avec des tiers. Cependant, rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir un financement supplémentaire ou, s'il est disponible, qu'il sera suffisant pour répondre à ses besoins ou disponible à des conditions favorables, indiquant qu'une incertitude importante existe quant à la capacité de la Société à poursuivre ses activités.

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints n'incluent aucun ajustement qui pourrait résulter de l'issue de cette incertitude. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base qui suppose que la Société poursuivra son exploitation et qui envisage la réalisation d'actifs et l'acquittement de passifs et d'engagements dans le cours normal des activités.

Mise à jour COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré la nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) était une pandémie mondiale et a recommandé des mesures de confinement et d'atténuation dans le monde entier. Tout au long des années 2020 et 2021, la Belgique et les États-Unis, où la Société opère, ont été impactés par des fermetures temporaires. Alors que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 en cours, y compris la large diffusion et l'administration de vaccins dans certains pays, la pandémie de COVID-19 a continué de se propager à l'échelle mondiale. La durée ou la gravité de cette pandémie ne peuvent être prédites, mais la Société prévoit qu'il pourrait y avoir un impact supplémentaire d'un environnement COVID-19 prolongé sur les activités de développement prévues de la Société.

À ce jour, la pandémie de COVID-19 n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires résumés et consolidés et les flux de trésorerie de la Société. En ce qui concerne les programmes cliniques en cours de la Société, aucune interruption majeure des recrutements n'a été enregistrée dans les programmes CYAD-101 ou CYAD-211 en 2021 et 2022 en raison de la pandémie de coronavirus. Le recrutement pour l'essai CYAD-211 se poursuit sans interruption majeure due à la pandémie de coronavirus, mais de futures interruptions pourraient survenir. Cependant, depuis 2020, certains sites cliniques et institutions n'ont pas pu recevoir de visites de la Société ou de ses représentants pendant la pandémie de coronavirus, ce qui a retardé ses activités de surveillance des données et retardé sa capacité à verrouiller les bases de données pour les études terminées.

L'impact à long terme du COVID-19 sur les activités de la Société dépendra des développements futurs, qui sont très incertains et ne peuvent être prévus, notamment une éventuelle nouvelle vague de la pandémie, de nouvelles informations qui pourraient survenir concernant la gravité du coronavirus et les actions visant à contenir le coronavirus ou à traiter son impact, entre autres, mais des fermetures potentielles prolongées ou d'autres perturbations opérationnelles pourraient avoir un impact négatif sur ses activités et celles de ses agents, contractants, consultants ou collaborateurs, ce qui pourrait avoir un impact négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Guerre en Ukraine

En février 2022, la Russie a lancé une invasion militaire de l'Ukraine. Les opérations militaires en cours en Ukraine et les sanctions connexes ciblées contre la Russie et la Biélorussie pourraient avoir un impact sur les économies européenne et

mondiale. Nous n'avons pas d'opérations ou de fournisseurs basés en Ukraine, en Biélorussie ou en Russie, et par conséquent, il n'y a pas eu d'impact négatif sur nos opérations à ce jour.

Cependant, les impacts économiques généraux du conflit sont imprévisibles et pourraient entraîner des perturbations du marché, notamment une volatilité importante des prix des produits de base, du crédit et des marchés des capitaux. Compte tenu de la poursuite du conflit, nos opérations pourraient être perturbées en raison de la disparition de l'activité commerciale dans les régions touchées et en raison de la sévérité des sanctions imposées aux entreprises sur lesquelles nous et nos fournisseurs comptons. En outre, les cyberattaques parrainées par l'État pourraient se développer dans le cadre du conflit, ce qui pourrait nuire à notre capacité à maintenir ou à améliorer les principales mesures de cybersécurité et de protection des données. À ce jour, la Société n'a subi aucun impact négatif important, mais la Société n'est pas en mesure de prédire de manière fiable l'impact potentiel du conflit sur ses activités ou opérations futures.

2.5.2.2. Nouvelles normes, interprétations et amendements

Les règles comptables adoptées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés correspondent à celles appliquées lors de l'exercice précédent et lors de la préparation des états financiers intermédiaires correspondants.

Aucun des nouvelles normes, interprétations et amendements, qui entrent en vigueur pour les périodes ouvertes après le 1er janvier 2022 et qui ont été publiés par l'IASB n'a d'effet significatif sur les états financiers du Groupe. Aucun des nouvelles normes, interprétations et amendements, qui entreront en vigueur pour les périodes ouvertes après le 1er janvier 2023 mais ne sont pas encore en vigueur au 30 juin 2022 et/ou non encore adoptés par l'Union européenne au 30 juin 2022, devraient avoir un effet significatif sur les futurs états financiers du Groupe car soit ils ne sont pas pertinents au regard des activités du Groupe, soit requièrent un traitement comptable qui est cohérent avec celui que le Groupe applique déjà dans ses règles d'évaluation comptable.

2.5.2.3. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation d'états financiers intermédiaires en conformité avec les normes IFRS implique que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses relatifs aux montants enregistrés pour les produits, les charges, les actifs et les passifs, ainsi que la comptabilisation de passifs éventuels au terme de la période.

La note 5.4 des états financiers consolidés annuels 2021 de la Société décrit en détails les principales estimations comptables et principaux jugements critiques.

2.5.3. Segments opérationnels

L'organe décisionnel chargé des décisions stratégiques, d'allouer les ressources et d'évaluer les performances du Groupe est le Conseil d'administration.

Depuis l'acquisition de la plateforme oncologique en 2015, la direction de la Société et le Conseil d'administration ont déterminé qu'il existe deux segments opérationnels :

- D'une part, le segment « oncologie » qui regroupe tous les actifs développés sur base de la plateforme CAR T; et,
- D'autre part, le segment « cardiologie » qui regroupe la plateforme de Cardiopoïèse, C-Cath^{ez}.

Le segment Corporate inclut les frais généraux et administratifs non alloués aux autres segments opérationnels.

Bien que le Groupe soit actuellement actif en Europe et aux États-Unis, aucune information financière segmentée de manière géographique n'est actuellement disponible étant donné que les activités développées sont encore au stade de développement clinique. Aucune information détaillée sur les produits ou les zones géographiques ou à n'importe quel autre niveau n'est actuellement disponible et n'est dès lors prise en compte par le Conseil d'administration pour l'évaluation des performances ou l'allocation des ressources.

Le Conseil d'administration n'examine pas non plus l'allocation des actifs par segment, et de ce fait, cette information n'est pas publiée. Au 30 juin 2022, les principaux actifs non courants du Groupe sont situés en Belgique.

Depuis 2017, le Groupe se concentre entièrement sur le développement de sa plateforme immuno-oncologique. Dès lors, au 30 juin 2022, la plupart des dépenses de recherche et développement ont été engagées dans le segment « immuno-oncologie », en ligne avec l'exercice précédent.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total	-	-	-	-
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	-	-	-	-
Frais de Recherche et Développement	(57)	(9 899)	-	(9 956)
Frais généraux et administratifs	-	-	(4 785)	(4 785)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	(1 961)	-	(1 961)
Autres produits/(charges) nets	(54)	1 670	209	1 825
Profit/(Perte) opérationnel	(111)	(10 190)	(4 576)	(14 877)
Résultat financier net	149	(87)	(39)	23
Profit/(Perte) avant impôts	38	(10 277)	(4 615)	(14 854)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Profit/(Perte) pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021	38	(10 277)	(4 615)	(14 854)

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2022			
	Cardiologie	Immuno-oncologie	Corporate	Total Consolidé
Chiffre d'affaires reconnu à une date donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires étalé sur une période donnée	-	-	-	-
Chiffre d'affaires total	-	-	-	-
Coût des ventes	-	-	-	-
Marge brute	-	-	-	-
Frais de Recherche et Développement	(268)	(10 259)	-	(10 527)
Frais généraux et administratifs	-	-	(6 245)	(6 245)
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	1 128	-	1 128
Autres produits/(charges) nets	(74)	1 641	-	1 567
Profit/(Perte) opérationnel	(342)	(7 490)	(6 245)	(14 077)
Résultat financier net	(19)	(68)	108	21
Profit/(Perte) avant impôts	(361)	(7 558)	(6 137)	(14 056)
Charges d'impôts	-	-	-	-
Profit/(Perte) pour les six mois se clôturant au 30 juin 2021	(361)	(7 558)	(6 137)	(14 056)

2.5.4. Engagements hors bilan

Au 30 juin 2022, le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan à déclarer autres que ceux décrits dans la note 5.33 de son rapport annuel 2021.

2.5.5. Dépenses en capital

En accord avec la norme IAS38, le Groupe ne capitalise pas les frais de recherche et développement avant d'avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché des produits candidats y relatifs. Les frais de recherche et développement occasionnés lors de la période intermédiaire ont dès lors été comptabilisés au titre de charges opérationnelles.

2.5.6. Résultat d'exploitation

Chiffre d'affaires

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Revenus de licences	-	-
Autres revenus	-	-
Total du chiffre d'affaires	-	-

Les accords de licence et de collaboration du Groupe n'ont pas généré de chiffre d'affaires au cours du premier semestre 2022 tout comme au premier semestre 2021 et le Groupe n'a conclu aucun nouvel accord de licence pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2022.

Le Groupe ne prévoit pas de dégager des revenus significatifs avant la mise sur le marché d'un de ses produits candidats.

Frais de recherche et développement

Le tableau suivant présente les coûts de fabrication, les coûts des essais cliniques, démarches qualités et réglementaires ainsi que les autres coûts de recherche et développement, qui sont tous cumulés et présentés comme frais de recherche et développement dans les états financiers intermédiaires résumés et consolidés du Groupe.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Dépenses de personnel	5 432	4 530
Frais des études cliniques	1 465	2 205
Frais des études précliniques	1 034	944
Amortissements	721	708
Développement de procédés et automatisation	459	407
Frais de dépôt et de maintenance des droits intellectuels	458	84
Loyers et équipements	323	337
Paiements fondés sur des actions	212	331
Frais de consultance	126	152
Frais de voyage	76	17
Autres	221	241
Total des dépenses de Recherche et Développement	10 527	9 956

Les dépenses en recherche et développement se sont élevées à 10,5 millions d'euros pour la période de six mois, clôturée au 30 juin 2022, ce qui représente une augmentation de 5,7% par rapport au premier semestre 2021. Les ressources R&D internes du Groupe sont affectées au développement continu de sa plateforme en immuno-oncologie principalement en traitement allogénique avec ses séries de produits candidats CYAD-101 et CYAD-211 ainsi que ses programmes précliniques. L'augmentation des dépenses de R&D du Groupe est principalement expliquée par :

- L'augmentation des dépenses de personnel principalement liée à l'impact sur l'ensemble du semestre des dépenses liées aux employés recrutés en 2021 pour soutenir les programmes précliniques et cliniques du Groupe, à la rotation du personnel et aux changements dans la direction ;
- L'augmentation des frais de dépôt et de maintenance des droits intellectuels destinés à renforcer les poursuites en matière de propriété intellectuelle, partiellement compensée par ;
- La diminution des activités cliniques principalement due à l'essai de phase 1b CYAD-101-002 (KEYNOTE-B79) qui a été suspendu durant le deuxième trimestre 2022.

Frais généraux et administratifs

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Dépenses de personnel	2 589	1 789
Assurances	1 215	730
Frais de consultance	1 138	1 030
Paiements fondés sur des actions	864	759
Communication & Marketing	190	236
Amortissements	102	133
Frais de voyages	57	12
Loyers	32	15
Autres	58	81
Total des frais généraux et administratifs	6 245	4 785

Les frais généraux et administratifs ont augmenté au cours du premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021. L'augmentation s'explique principalement par l'augmentation des dépenses de personnel principalement liées aux changements dans la direction au cours du premier semestre 2022 et la hausse des coûts d'assurance (assurance D&O principalement).

Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers, autres produits et autres charges

Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	1 128	(1 961)
Total de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers	1 128	(1 961)

La réévaluation de la juste valeur (1,1 millions d'euros de revenus non monétaires) liée à la réévaluation, au 30 juin 2022, du passif exigé par les normes internationales d'information financière (IFRS) des contreparties éventuelles à payer et des autres passifs financiers associées à l'avancement ses candidats CAR T basés sur le NKG2D est principalement liée à :

- Les hypothèses actualisées sur le chiffre d'affaires projeté associé au programme allogénique CAR T du Groupe CYAD-101 pour le traitement du CCRm pour lequel le calendrier de commercialisation potentielle du programme CYAD-101 du Groupe a été retardé d'un an. De plus, la population cible de patients, à laquelle s'adresse le CYAD-101, a été réduite sur la base des résultats récents de sécurité des candidats issus de l'essai de phase 1b CYAD-101-002 qui a été cliniquement suspendu durant le deuxième trimestre 2022, après que deux décès soient survenus chez des patients présentant des résultats pulmonaires similaires (voir note 2.5.16.2) ;
- La mise-à-jour du taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC) utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2022, qui s'est traduit par une augmentation du WACC (voir note 2.5.16.2) ;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro.

Autres produits

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Produits des subsides (avances récupérables)	645	1 438
Produits des subsides (autres)	804	166
Crédit d'impôt R&D	329	339

Autres	3	44
Total des autres produits	1 781	1 987

Pour les six mois se clôturant au 30 juin 2022, les autres produits sont principalement liés aux éléments suivants :

- Les subventions reçues sous forme d'avances de trésorerie récupérables (RCA): des produits de subsides supplémentaires ont été comptabilisés en 2022 sur les subventions sous forme d'avances de trésorerie récupérables (RCA) pour les contrats numérotés 8212 (CYAD-101), 8436 (CYAD-211) et 1910028 (shARC franchise). Selon les normes IFRS, la Société a comptabilisé un produit de subvention pour la période de 0,6 million d'euros et une composante dette de 0,4 million d'euros est comptabilisée en passif financier (voir note 2.5.13). La diminution par rapport au 30 juin 2021 est principalement associée à la baisse des produits de subventions supplémentaires comptabilisés sur les conventions expliquée par la diminution des activités cliniques.
- Les autres subventions reçues : des produits de subsides supplémentaires ont été comptabilisés en 2022 sur les subventions reçues de la Région Wallonne pour le contrat numéroté 8516 (new engagers), ne faisant pas référence à des avances récupérables et non soumises à des remboursements par le Groupe. L'augmentation par rapport au 30 juin 2021 est principalement due aux produits de subsides supplémentaires comptabilisés sur la nouvelle convention signée au cours du dernier trimestre 2021 (contrat numéroté 8516 associé aux new engagers); partiellement compensée par la baisse des produits de subsides reconnus sur les subventions reçues de l'Institut Fédéral Belge d'Assurance Maladie (Inami) pour 0,2 million d'euros au premier semestre 2021 et pour lesquels aucun produit n'a été comptabilisé au cours du premier semestre 2022;
- Concernant le crédit d'impôt R&D, le résultat de l'exercice en cours (0,3 million d'euros) est en ligne avec l'année passée.

Autres charges

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Paiement d'étape de développement clinique	-	-
Réévaluation des avances récupérables	66	129
Autres	148	33
Total des autres charges	214	162

Les autres charges restent stables au cours du premier semestre 2022 comparativement au premier semestre 2021.

Perte opérationnelle

En conséquence de ce qui précède, la perte opérationnelle du Groupe, s'élevant à 14,1 millions d'euros sur la période de six mois, clôturée au 30 juin 2022, a diminué de 0,8 million d'euros par rapport à la période de six mois se clôturant au 30 juin 2021.

Charges et produits financiers

Les produits financiers de 0,1 million d'euros concernent principalement les gains sur les différences de change pour l'année 2022 en raison de la réévaluation de l'USD.

Les charges financières correspondent principalement aux charges d'intérêts sur les contrats de location pour un montant de 0,1 million d'euros pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2022, en ligne avec l'année précédente.

Perte de la période

En conséquence de ce qui précède, la perte nette pour la période de six mois clôturée au 30 juin 2022 s'établit à 14,1 millions d'euros, soit une diminution de 0,8 million d'euros comparativement à la perte nette de 14,9 millions d'euros enregistrée au 30 juin 2021.

Perte par action

La perte par action s'obtient en divisant la perte de la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant la période. Comme le Groupe a subi une perte nette, les warrants produisent un effet anti-dilutif. Il n'y a donc pas de différence entre le bénéfice par action dilué et non dilué.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Perte de l'exercice attribuable aux détenteurs de titre	(14 056)	(14 854)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	22 593 956	14 587 686
Perte par action (sur une base non diluée)	(0,62)	(1,02)
Warrants en circulation	2 269 448	1 899 090

2.5.7. Liquidités et ressources financières

Les besoins de trésorerie du Groupe sont principalement liés aux financements de ses frais de recherche et développement, de ses frais généraux et administratifs, et de son besoin en fonds de roulement. Le Groupe contrôle le risque d'un éventuel manque de trésorerie en utilisant un outil mensuel de planification de trésorerie. L'objectif du Groupe est de maintenir un équilibre entre la continuité du financement et la flexibilité au travers de l'utilisation de dépôts bancaires et de leasing financiers.

Jusqu'au 30 juin 2022, le Groupe a financé ses opérations grâce à plusieurs investissements privés et publics s'élevant, depuis sa création, à environ 338 millions d'euros (respectivement de 102 millions d'euros et 236 millions d'euros). Depuis sa création, le Groupe a également reçu du financement non-dilutif provenant d'avances de trésorerie récupérables, ou RCA, accordées par la Région wallonne pour un montant de 34,6 millions d'euros et de 4,3 millions d'euros provenant d'autres subventions accordées par la Région wallonne, l'Institut fédéral belge de la maladie et le Gouvernement fédéral par le biais du crédit d'impôt R&D. Ces autres subventions ne sont pas assujetties à un remboursement futur (comme c'est le cas pour les RCA décrites ci-dessous).

Les avances récupérables, comptabilisées en dettes financières pour un montant de 6,6 millions d'euros au 30 juin 2022, correspondent à la valeur actualisée des remboursements attendus d'avances récupérables reçues de la Région wallonne dédiées au financement de programmes de développement spécifiques liés à C-Cath_{ez}, CYAD-01, CYAD-02, CYAD-101, CYAD-211, la franchise shARC ainsi que les études précliniques liées aux new engagers. Au 30 juin 2022, six contrats d'avance récupérable s'élevant au total à 15,9 millions d'euros ont par ailleurs été partiellement liquidés par la Région Wallonne à concurrence de 9,6 millions d'euros.

Le Groupe est exposé à des passifs éventuels en vertu du contrat de licence conclu avec Celdara Medical, LLC. La valeur actuelle des paiements futurs attendus (principalement envers Celdara) est comptabilisée en tant que passif financier pour un montant de 13,6 millions d'euros au 30 juin 2022.

Le tableau suivant présente l'information résumée et consolidée des flux de trésorerie pour la période de six mois se clôturant au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 :

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Trésorerie nette utilisée dans les opérations	(16 308)	(12 185)
Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement	1 140	(94)
Trésorerie nette utilisée pour les activités de financement	(445)	7 052
Effets des variations des taux de change	(20)	10
Variation de la trésorerie	(15 633)	(5 217)
Changement dans les investissements à court terme	-	-
Trésorerie nette utilisée sur la période	(15 633)	(5 217)

Les décaissements liés aux activités opérationnelles s'élèvent à 16,3 millions d'euros à fin juin 2022, contre 12,2 millions d'euros pour le premier semestre 2021. L'augmentation de 4,1 millions d'euros est principalement due à la variation du

fonds de roulement (principalement due au remboursement du crédit d'impôt R&D précédemment perçu par le Groupe suite à un enrôlement résultant d'un audit des exercices 2013, 2014 et 2015) ainsi qu'à l'augmentation des coûts de maintenance de la propriété intellectuelle, des coûts d'assurance et des dépenses de personnel principalement liées à la rotation du personnel et aux changements dans la direction.

Le flux de trésorerie nette des activités d'investissement représente un encaissement net de 1,1 million d'euros au terme du premier semestre 2022, en comparaison d'un décaissement de 0,1 million d'euros au terme du premier semestre 2021. L'augmentation des entrées de trésorerie est principalement liée au produit de la vente des actions de Mesoblast reçues à la suite de l'avenant au contrat signé avec Mesoblast en janvier 2022 (voir note 2.5.9).

Le flux de trésorerie nette lié aux activités de financement représente un décaissement de 0,4 million d'euros au premier semestre de 2022, comparativement à un encaissement de 7,1 millions d'euros pour le premier semestre 2021. La diminution de la trésorerie de 7,5 millions d'euros est principalement liée à la diminution du produit net des levées de capitaux survenue au premier semestre 2022 comparativement au premier semestre 2021 pour durant lequel 7,6 millions d'euros avaient été levés. Aucune augmentation de capital n'a eu lieu au premier semestre 2022.

2.5.8. Goodwill et Actifs incorporels

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
Propriété intellectuelle - OnCyte	33 678	33 678
Coût de développement du C-Cathez	441	474
Goodwill	883	883
Brevets et licences	884	1 099
Autres actifs incorporels	703	34
Total du goodwill et des actifs incorporels	36 589	36 168

La variation des actifs incorporels enregistrée au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021 résulte principalement de la capitalisation des autres actifs incorporels liés à l'amendement Mesoblast signé en janvier 2022 compensé par l'amortissement régulier des coûts de développement de C-Cathez et des brevets & licences du Groupe.

Le 17 janvier 2022, le Groupe a conclu un amendement avec Mesoblast pour convertir la licence en non exclusive. Par cet amendement la Société a accepté, (a) de solder la créance de 2,5 millions de dollars au 31 décembre 2021, avec 1,5 millions de dollars et ; b) prolonger certains paiements d'étape. La contrepartie de 1,5 millions de dollars a été payée par Mesoblast en actions ordinaires de Mesoblast. La différence de 1,0 million de dollar a été capitalisée au titre des « autres actifs incorporels », ce qui reflète l'opportunité pour le Groupe d'explorer un nouveau partenariat pour le C-Cathez.

La propriété intellectuelle OnCyte ainsi que le goodwill ne sont pas amortis linéairement mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins sur une base annuelle, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances devaient indiquer que leur valeur comptable n'était pas recouvrable. Un test de dépréciation a été effectué par le Groupe, en utilisant des hypothèses similaires à celles utilisées dans le cadre de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles (voir note 2.5.16.2)³, et a permis de conclure qu'aucune perte de valeur n'était identifiée au 30 juin 2022.

2.5.9. Créances commerciales non courantes et autres actifs non courants

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
Créances commerciales non courantes (accord de licence Mesoblast)	-	2 209
Total des créances commerciales et autres créances non courantes	-	2 209

³ Les probabilités de succès associées au produit candidat CYAD-211, également utilisées par la direction dans le cadre des tests de dépréciation du Goodwill et de la propriété intellectuelle OnCyte sont identiques à celles associées au produit candidat CYAD-02 utilisées dans le cadre de la réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles (voir note 2.5.16.2).

En mai 2018, le Groupe a conclu un accord de licence exclusive avec Mesoblast, une société de biotechnologie australienne, pour développer et commercialiser les brevets du Groupe relatifs à C-Cathez, un cathéter d'injection intramyocardique. Cet accord fait référence à un type de licence de « droit d'utilisation », c'est-à-dire le droit d'utiliser la propriété intellectuelle de l'entreprise telle qu'elle existe au moment de l'octroi de la licence (mai 2018) et prévoit des paiements d'étapes conditionnels. Au 31 décembre 2021, la créance liée est comptabilisée à sa valeur actualisée (2,2 millions d'euros) en Créances commerciales non courantes.

Le 17 janvier 2022, le Groupe a conclu un amendement avec Mesoblast pour convertir la licence en non exclusive. Par cet amendement la Société a accepté, (a) de solder la créance de 2,5 millions de dollars au 31 décembre 2021, avec 1,5 millions de dollars et ; b) prolonger certains paiements d'étape. La contrepartie de 1,5 millions de dollars a été payée par Mesoblast en actions ordinaires de Mesoblast. La différence de 1,0 million de dollar a été capitalisée au titre des « autres actifs incorporels », ce qui reflète l'opportunité pour le Groupe d'explorer un nouveau partenariat pour le C-Cathez (voir note 2.5.8).

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Crédits d'impôts à recevoir R&D	4 094	3 764
Total des subventions à recevoir non courantes	4 094	3 764
Dépôts	222	262
Total des autres actifs non courants	222	262

En 2017, le Groupe a reconnu pour la première fois un crédit d'impôt R&D à collecter du Gouvernement Fédéral (à concurrence de 1,2 million d'euros) qui comprenait un effet de rattrapage. À partir de 2018, les créances sur crédits d'impôt R&D supplémentaires sont enregistrées sur une base annuelle. Au cours de la période de six mois clôturée au 30 juin 2022, le Groupe était éligible à un crédit d'impôt R&D de 0,3 million d'euros sur base des dépenses éligibles engagées, cette créance est enregistrée en crédit d'impôt R&D à recevoir.

Les actifs financiers non courants sont composés de dépôts de garantie payés aux bailleurs de l'immeuble loué par le Groupe et à l'office national de sécurité sociale (ONSS).

2.5.10. Créances commerciales et autres créances

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Créances commerciales	466	203
Dépôts d'avances	210	246
Investissement net dans les contrats de location	81	219
Total des créances commerciales et autres créances	757	668
Subventions à recevoir courantes (avances récupérables)	1 736	1 121
Subventions à recevoir courantes (autres)	1 078	274
Total des subventions à recevoir courantes	2 814	1 395
Charges payées d'avance	1 069	1 688
TVA à récupérer	316	483
Créances d'impôts sur le résultat et autres	39	40
Total des autres actifs courants	1 424	2 211
Total des créances commerciales, subventions à recevoir courantes et autres actifs courants	4 995	4 274

Les créances commerciales et autres créances restent stables en comparaison avec la période clôturée le 31 décembre 2021. L'investissement net dans les contrats de location fait référence à la créance enregistrée selon la norme comptable

IFRS16 Contrats de location étant donné que le Groupe sous-loue certains espaces de bureaux qu'il loue à un bailleur principal.

Au 30 juin 2022, des créances de subventions de 2,8 millions d'euros ont été comptabilisées au titre d'avances de trésorerie récupérables de la Région Wallonne principalement sur le CYAD-02 (numéroté 8088) et sur le CYAD-101 (numérotée 8212) et la convention associée à la franchise shARC (numérotée 1910028). L'augmentation des subventions à recevoir courantes pour 1,4 million d'euros est principalement due à une baisse des liquidités reçue de la Région Wallonne en 2022 par rapport aux dépenses éligibles des subventions reconnues pour cette même période.

La diminution des autres actifs courants au 30 juin 2022 par rapport au 31 décembre 2021 pour 0,8 million d'euros est principalement due à la diminution des frais payés d'avance sur les assurances pour 0,5 million d'euros en raison de la différence du calendrier de leurs paiements ainsi que de la TVA à récupérer associée au timing des achats.

2.5.11. Situation des placements de trésorerie, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Placements de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 385	30 018
Total des placements de trésorerie, de la trésorerie Et des équivalents de trésorerie	14 385	30 018

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élève à 14,4 millions d'euros au 30 juin 2022. Par rapport au 31 décembre 2021, elle enregistre une diminution de 15,6 millions d'euros, ce qui est principalement représenté par la consommation de trésorerie dans les opérations du Groupe. Voir la note 2.5.7.

Compte tenu du niveau des taux d'intérêt du marché pour les dépôts bancaires à court terme des entreprises, le Groupe n'a pas investi en placements de trésorerie au cours des années 2022 et 2021.

2.5.12. Capital et prime d'émission

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Capital	78 585	78 585
Prime d'émission	6 317	6 317
Autres réserves	34 239	33.172
Réserve de réduction de capital	234 562	234.562
Pertes reportées	(323 053)	(308.997)
Total du nombre d'actions émises	22 593 956	22 593 956

Au 30 juin 2022, le capital social s'élève à 78,6 millions d'euros représenté par 22.593.956 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale, le pair comptable s'élève à 3,48 euros par action. Ce nombre d'actions n'inclut pas les warrants émis par le Groupe et octroyés à certains administrateurs, employés et non-employés du Groupe.

Au 30 juin 2022, le produit de toutes les actions émises a été encaissé.

Réserve de réduction de capital

Conformément à la loi belge (« CSA »), le calcul des montants disponibles pour distribution aux actionnaires, sous forme de dividendes ou autrement, doit être déterminé sur la base des états financiers statutaires non consolidés individuels de Celyad Oncology SA préparés selon les normes comptables belges, et non sur la base des comptes consolidés IFRS. En outre, en vertu du CSA, la Société ne peut déclarer ou payer des dividendes que si, à la suite de la déclaration et de l'émission des dividendes, le montant de l'actif net de la Société à la date de clôture du dernier exercice selon le rapport annuel statutaire de la Société (c'est-à-dire le montant de l'actif tel qu'il figure au bilan, diminué des provisions et du passif,

le tout préparé conformément aux règles comptables belges), diminué des frais non amortis de constitution et d'expansion et des frais non amortis pour la recherche et le développement, ne tombe pas en dessous du montant du capital libéré (ou, s'il est supérieur, du capital appelé), augmenté du montant des réserves non distribuables. Enfin, avant de distribuer des dividendes, la Société doit affecter au moins 5% des bénéfices nets annuels (selon les comptes statutaires non consolidés de la Société établis conformément aux règles comptables belges) à une réserve légale, jusqu'à ce que la réserve s'élève à 10% du capital social de la Société.

Outre le test ci-dessus, la Société doit également satisfaire à un test de liquidité afin de pouvoir déclarer et/ou distribuer des dividendes.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mai 2021, les actionnaires, conformément au droit belge des sociétés, ont approuvé l'absorption d'environ 43,3 millions d'euros de pertes comptables en prime d'émission. En conséquence, la prime d'émission a été réduite d'un montant cumulé de 43,3 millions d'euros au cours de la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2021 (234,6 millions d'euros d'absorptions des pertes ont été approuvées et comptabilisées depuis la création du Groupe jusqu'au 30 juin 2022) en contrepartie de la réserve de réduction de capital. Cette transaction n'a aucun impact sur le total des fonds propres, le résultat global, les actifs (y compris la trésorerie) ni les passifs.

2.5.13. Avances récupérables

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
Part à long terme de la dette pour avances récupérables	5 971	5 851
Part à court terme de la dette pour avances récupérables	669	362
Total de la dette pour avances récupérables	6 640	6 213

La variation de la dette liée aux avances récupérables au 30 juin 2022 reflète tant les nouveaux composants de la dette enregistrés durant l'exercice que la réévaluation de la dette au coût amorti, basée sur les business plans ainsi que sur les prévisions de vente des produits candidats CAR T du Groupe (voir la note 2.5.6).

Les activités de développement et de recherche subsidiées sont en cours. En 2022 et au-delà, le Groupe devra prendre la décision d'exploiter ou non les résultats des programmes restants (définis dans la convention d'avance récupérable n°8088, n°8212, n°8436 et n°8516).

2.5.14. Autres passifs non courants

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
Provision à long terme pour contrats déficitaires	178	164
Total des autres passifs non courants	178	164

Au 31 décembre 2021, le Groupe a enregistré une dette à long terme pour un montant de 0,2 million d'euros concernant une redevance de sous-licence non remboursable et non créditable à payer annuellement à Dartmouth dans le cadre de l'avenant au contrat de licence signé en décembre 2021 (voir note 5.33.1 du rapport annuel 2021 du Groupe).

2.5.15. Dettes commerciales et autres passifs courants

(Milliers d'€)	Au 30 juin	Au 31 décembre
	2022	2021
Total des dettes commerciales	6 008	6 611
Autres passifs courants		
Sécurité sociale	262	332
Rémunérations et charges sociales	2 107	1 798
Provision à court terme pour contrats déficitaires	256	388

Autres dettes liées aux subventions	879	1 096
Autres	392	2 338
Total des autres passifs courants	3 896	5 952
Total des dettes commerciales et autres passifs courants	9 904	12 563

Dettes commerciales

La diminution des dettes commerciales de 0,6 million d'euros est principalement attribuable à l'effet mensuel du calendrier des dépenses associés aux activités précliniques et cliniques et de leurs paiements.

Autres passifs courants

Au 30 juin 2022, la hausse de la dette à court terme liée à la sécurité sociale et aux rémunérations et charges sociales de 0,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 est principalement liée à l'effet du calendrier de ces dettes, à la rotation du personnel et aux changements dans la direction en 2022.

Au 31 décembre 2020, le Groupe a comptabilisé une provision pour contrats déficitaires afin de couvrir ses obligations contractuelles, principalement sur le suivi des activités cliniques et les frais de clôture d'étude, suite à la décision du Groupe d'arrêter le développement du produit candidat CAR T autologue de première génération, CYAD-01. Au 30 juin 2022, la provision restante pour couvrir les obligations contractuelles en 2022 s'élève à 0,3 million d'euros.

Les autres passifs non courants attachés aux subventions s'expliquent principalement par l'excédent de trésorerie reçu par rapport aux dépenses éligibles couvertes par la convention numérotée 8087 (CYAD-01 – DEPLETHINK), 8436 (CYAD-211 Immunity) et 8516 (new engagers) comptabilisées en 2022, cet excédent s'élève à 0.9 million d'euros. La diminution comparée au 31 décembre 2021 est principalement en lien avec la convention 8436 sur la base des dépenses éligibles subventionnées par cette convention reconnues en 2022.

La diminution des autres passifs courants de 1,9 million d'euros s'explique principalement par le remboursement de crédit d'impôt R&D résultant d'un audit des exercices d'imposition 2013, 2014 et 2015 qui était requis au premier trimestre de l'année 2022.

2.5.16. Juste valeur des instruments financiers

2.5.16.1. Instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur au bilan

Les valeurs comptables et justes valeurs des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisées à la juste valeur dans les états financiers intermédiaires résumés et consolidés, s'établissent comme suit, tant pour la période courante que pour la période comparative:

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Actifs financiers (catégorie 'Coût amorti'), compris dans les rubriques :		
Créances commerciales non courantes	-	2 209
Dépôts	222	262
Clients et autres débiteurs	757	668
Placements de trésorerie	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 385	30 018
Total	15 364	33 157

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Dettes financières (catégorie 'Coût amorti'), comprises dans les rubriques :		
Emprunts bancaires	-	-
Passifs locatifs	2 164	2 632
Avances récupérables	6 640	6 213

Dettes commerciales	6 008	6 611
Total	14 812	15 456

2.5.16.2. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan

La dette liée à la contrepartie éventuelle à payer est comptabilisée à la juste valeur au bilan, en utilisant une évaluation de juste valeur de Niveau 3, pour laquelle le Groupe a utilisé des données non observables :

(Milliers d'€)	Level I	Level II	Level III	Total
Passif				
Contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	-	14 679	14 679
Total des Passifs au 31 décembre 2021	-	-	14 679	14 679

(Milliers d'€)	Level I	Level II	Level III	Total
Passif				
Contreparties éventuelles et autres passifs financiers	-	-	13 551	13 551
Total des Passifs au 30 juin 2022	-	-	13 551	13 551

La variation de son solde bilantaire est détaillée comme suit :

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Solde d'ouverture au 1er janvier	14 679	15 526
Païement Milestone	-	-
Réévaluation	(1 128)	(847)
Solde de clôture au 30 juin	13 551	14 679
Total des contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers	13 551	14 679

La dette pour contreparties éventuelles à payer et autres passifs financiers a trait à l'acquisition de notre plateforme d'immuno-oncologie et correspond à la juste valeur des paiements éventuels futurs dus à Celdara Medical, LLC et Dartmouth College. L'évolution de la dette reflète le développement des produits candidats du Groupe basés sur la technologie CAR T ainsi que les progrès réalisés en vue d'une approbation réglementaire pour leur commercialisation, tant dans les programmes autologues qu'allogéniques, ainsi que la mise à jour de ses business plans et prévisions de ventes sous-jacentes.

Il n'y a pas eu de modification de la technique de valorisation en 2022 par rapport à 2021. La valorisation est préparée par l'équipe financière sur une base trimestrielle et revue par la direction du Groupe.

Les hypothèses retenues par la direction du Groupe pour effectuer les projections de cash-flow futurs dans la détermination de la juste valeur diminuée des frais de ventes sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation (WACC)*

La direction a déterminé que le coût moyen pondéré du capital (WACC) est le taux le plus approprié à utiliser car il représente le risque associé à la fois aux capitaux propres et à la dette. La contrepartie éventuelle est une dette et le taux d'actualisation doit donc intégrer les caractéristiques d'une dette, mais la nature « éventuelle » de cette dette a des caractéristiques similaires à celles des capitaux propres, par ex. le rendement n'est pas garanti, le risque lié aux capitaux propres doit donc également être pris en compte. La direction du Groupe a estimé le taux d'actualisation (WACC) pour l'exercice clos le 30 juin 2022 à 14,0% (13,4% au 31 décembre 2021) sur la base des éléments suivants : le taux d'intérêt des obligations du Trésor du gouvernement américain à 20 ans, le bêta du

Groupe, la prime de risque du marché des actions et une prime de risque pour petites entreprises. L'augmentation du WACC est principalement due à une augmentation du taux d'intérêt des obligations du Trésor du gouvernement américain à 20 ans. La direction corrobore son estimation avec les standards de l'industrie pour les sociétés biotechnologiques, le WACC utilisé par les sociétés d'Equity Research suivant le Groupe et les transactions qui ont été suivies par le groupe au cours des 24 derniers mois.

- *Chiffre d'affaires prévisionnel*

La direction du Groupe a estimé le chiffre d'affaires prévisionnel (sur base de projections de cash-flow du chiffre d'affaires se terminant en 2040) en fonction des éléments suivants : le marché total et la part de marché, le délai de commercialisation, le prix du traitement et la valeur terminale. La direction du Groupe a basé son estimation du chiffre d'affaires prévisionnel et des composants associés sur un business plan du groupe, les données sectorielles des sociétés biotechnologiques, l'évolution de programmes de R&D similaires, les prix des produits comparables, la période d'expiration prévue des brevets. Le poids relatif de ce composant est partiellement réduit par la probabilité de succès (PoS) présentée ci-dessous. Au 30 juin 2022, la direction du Groupe a mis à jour les hypothèses associées au calendrier de commercialisation potentielle du programme CAR T allogénique du Groupe CYAD-101 pour le traitement du mCRC qui a été retardée d'un an suite à la mise en suspension clinique du programme durant le deuxième trimestre 2022. De plus, la direction du Groupe a mis à jour la population de patients potentiels associés au programme CYAD-101 du Groupe sur la base des récentes découvertes de sécurité pour les candidats de l'essai de Phase 1b CYAD-101-002.

- *Probabilités de Succès (PoS)*

La direction du Groupe a estimé la PoS sur la base des taux de réussite du développement clinique observés par des sociétés de consultance indépendantes actives dans le domaine de la « business intelligence », pour des indications tumorales de type hématologiques et solides. Les probabilités que les produits candidats du Groupe atteignent le marché, utilisées dans le modèle ont été mises-à-jour par rapport à la fin de l'année sur la base des taux de réussite de développement clinique les plus récents observés par des sociétés indépendantes de consultance indépendantes actives dans le domaine de la « business intelligence », pour des indications tumorales de type hématologiques et solides, comme suit :

- Probabilités de Succès au 30 juin 2022 :

PoS	Phase I	Phase I à Phase II	Phase II à Phase III	Phase III à NDA/BLA	NDA/BLA à Approbation	PoS Cumulée
CYAD-02	100%	50%	28%	60%	90%	7,5%
CYAD-101	100%	49%	23%	43%	93%	4,6%

- Probabilités de Succès au 31 décembre 2021 :

PoS	Phase I	Phase I à Phase II	Phase II à Phase III	Phase III à NDA/BLA	NDA/BLA à Approbation	PoS Cumulée
CYAD-02	100%	50%	28%	60%	90%	7,5%
CYAD-101	100%	49%	23%	43%	93%	4,6%

Les estimations de PoS utilisées par la direction au 30 juin 2022, similaires aux estimations de PoS utilisées par la direction au 31 décembre 2021, utilisent des taux de réussite de développements cliniques compilés par des sociétés indépendantes de conseil en « business intelligence » qui ont obtenu des données de programmes de développement clinique de 2011 à 2020, qui, selon le Groupe, reflètent plus fidèlement les probabilités de succès du développement clinique à travers ses stades de développement et dans leur ensemble.

La diminution de la dette au 30 juin 2022 est principalement liée à :

- Les hypothèses actualisées sur le chiffre d'affaires projeté associé au programme allogénique CAR T du Groupe CYAD-101 pour le traitement du CCRm pour lequel le calendrier de commercialisation potentielle du programme CYAD-101 du Groupe a été retardé d'un an. De plus, la population cible de patients, à laquelle s'adresse le CYAD-101, a été réduite sur la base des résultats récents de sécurité des candidats issus de l'essai de phase 1b CYAD-101-002 qui a été cliniquement suspendu durant le deuxième trimestre 2022, après que deux décès soient survenus chez des patients présentant des résultats pulmonaires similaires;

- La mise-à-jour du taux d'actualisation (Weighted Average Cost of Capital, ou WACC) utilisé pour l'évaluation de la juste valeur au 30 juin 2022, qui s'est traduit par une augmentation du WACC;
- La réévaluation du dollar américain par rapport à l'euro.

Comme indiqué en note 2.5.6, l'ajustement de juste valeur est comptabilisé dans la ligne « Réévaluation de la juste valeur des contreparties éventuelles et autres passifs financiers ».

La dette pour contreparties éventuelles intègre les engagements du Groupe, tels que présentés dans la note 5.33 de son rapport annuel 2021.

Analyse de sensibilité

Une variation dans les hypothèses clés donne lieu à un impact proportionnel sur le calcul de détermination de la juste valeur de la dette pour contreparties éventuelles, tel que détaillé dans le rapport annuel 2021 du Groupe dans la note 5.19 (impact amplifié pour une variation du WACC, impact actualisé pour une variation du chiffre d'affaires prévisionnel, impact linéaire pour une variation des PoS).

2.5.17. Contrats de location

Montants comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé de la situation financière

Les « immobilisations corporelles » comprennent les actifs détenus et loués qui ne correspondent pas à la définition d'un immeuble de placement.

(Milliers d'€)	Au 30 juin 2022	Au 31 décembre 2021
Immobilisations corporelles (à l'exception des droits d'utilisation d'actifs)	976	1 033
Droits d'utilisation d'actifs	1 879	2 215
Total des immobilisations corporelles	2 855	3 248

L'état de la situation financière montre les montants suivants relatifs aux contrats de location pour lesquels le Groupe est locataire :

(Milliers d'€)	Bâtiments	Véhicules	Equipements	Total
Coût d'acquisition				
Au 1er janvier 2021	3 001	429	1 491	4 920
Acquisitions	24	67	-	91
Cessions et désaffectations	-	(41)	-	(41)
Transferts	-	-	(950)	(950)
Au 31 décembre 2021	3 025	454	541	4 020
Acquisitions	-	8	-	8
Cessions et désaffectations	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-
Au 30 juin 2022	3 025	462	541	4 028
Amortissements cumulés				
Au 1er janvier 2022	(827)	(165)	(924)	(1 916)
Dotations	(454)	(117)	(309)	(880)
Cessions et désaffectations	-	41	-	41
Transferts	-	-	950	950
Au 31 décembre 2021	(1 281)	(241)	(283)	(1 805)
Dotations	(229)	(56)	(59)	(344)
Cessions et désaffectations	-	-	-	-

Transferts	-	-	-	-
Au 30 juin 2022	(1 510)	(297)	(342)	(2 149)
Valeur comptable nette				
Coût d'acquisition	3 025	454	541	4 020
Amortissements cumulés	(1 281)	(241)	(283)	(1 805)
Au 31 décembre 2021	1 744	213	258	2 215
Coût d'acquisition	3 025	462	541	4 028
Amortissements cumulés	(1 510)	(297)	(342)	(2 149)
Au 30 juin 2022	1 515	165	199	1 879

Montants comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé du résultat global

L'état intermédiaire consolidé du résultat global présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Dépréciations des droits d'utilisation		
Bâtiments	229	226
Véhicules	56	51
Equipements	59	200
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (inclus dans les Charges financières) ¹	88	116
Charges d'intérêts sur les créances de sous-location (inclus dans les Produits financiers) ¹	(9)	(15)
Paiements de loyers variables non inclus dans l'évaluation des obligations locatives	-	-
Charges relatives aux contrats de location à court terme et dont la valeur du bien sous-jacent et de faible valeur	59	73
Total des dépenses relatives aux contrats de location	482	651

¹Les intérêts sur les contrats de location sont présentés en flux de trésorerie d'exploitation.

Total des sorties de trésorerie liées aux contrats de location

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Total des charges décaissées liées aux contrats de location	641	769

2.5.18. Opérations avec des parties liées

Les montants relatifs aux avantages présentés ci-dessous, attribués aux membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Groupe, ont été comptabilisés au sein des frais généraux et administratifs dans les périodes correspondantes.

(Milliers d'€)	Pour les six mois se clôturant au 30 juin	
	2022	2021
Honoraires d'administrateurs non-exécutifs	210	196
Paiements fondés sur des actions	113	168
Total des avantages octroyés aux membres du conseil d'administration	323	364
Frais de consultance exécutive	662	552
Rémunérations	1 767	999

Paiements fondés sur des actions	662	460
Total des avantages octroyés aux membres du comité exécutif	3 091	2 011

2.5.19. Événements survenus après la date de clôture

En juillet 2022, le Groupe a été informé que la FDA avait levé la suspension clinique de l'essai de phase 1b CYAD-101-002. Comme décrit dans la note 2.5.16.2, les hypothèses de juste valeur utilisées dans la dette pour contreparties éventuelles à payer et les immobilisations incorporelles liées, ont été mises à jour.

Il n'y a pas eu d'autre événement subséquent survenu entre le terme de la période de six mois clôturés au 30 juin 2022 et la date d'approbation de ces états financiers intermédiaires résumés et consolidés par le Conseil d'administration.

3. Déclaration de Responsabilité

Nous certifions par la présente :

- qu'à notre meilleure connaissance, les états financiers intermédiaires résumés et consolidés clôturés au 30 juin 2022, préparés conformément aux normes internationales 'IFRS', telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et telles qu'adoptées par l'Union européenne, et conformément à la réglementation en vigueur en Belgique, constituent une présentation fidèle et correcte des actifs, des passifs, de la situation financière, des pertes, des variations des fonds propres et des flux de trésorerie de la Société et de ses composantes prises dans leur ensemble; et
- que le rapport de gestion intermédiaire cible de manière fidèle l'évolution et la performance de l'activité ainsi que la position de la Société et de ses composantes prises dans leur ensemble, ainsi qu'une description des risques principaux et des incertitudes auxquels elles font face.

Mont-Saint-Guibert, le 4 août 2022 - au nom du Conseil d'administration,

Hilde Windels

Présidente

Michel Lussier*,

Interim Chief Executive Officer (CEO)

*Représentant permanent de Mel Management SRL

4. Rapport du Commissaire



EY Bedrijfsrevisoren
EY Réviseurs d'Entreprises
De Kleetlaan 2
B - 1831 Diegem

Tel: +32 (0)2 774 91 11
ey.com

Rapport du commissaire à l'organe d'administration de Celyad Oncology SA sur l'examen limité de l'information financière consolidée intermédiaire résumée pour la période de six mois close le 30 juin 2022

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière de Celyad Oncology SA arrêté au 30 juin 2022 ainsi que des états consolidés résumés du résultat global, des variations des capitaux propres et du tableau consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de six mois close à cette date, ainsi que des notes explicatives (« l'information financière consolidée intermédiaire résumée »). L'organe d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation de cette information financière consolidée intermédiaire résumée conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière consolidée intermédiaire résumée sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'information financière intermédiaire consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement plus restreinte que celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (ISA) et ne nous permet donc pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière consolidée intermédiaire résumée ci-jointe pour la période de six mois close le 30 juin 2022 n'a pas été établie, dans tous ses aspects significatifs, conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Incertitude matérielle liée à la continuité des opérations

Nous attirons l'attention sur la note 2.5.2 des états financiers consolidés condensés intermédiaires qui décrit les événements et les conditions indiquant qu'il existe une incertitude matérielle sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Notre opinion n'est pas modifiée à ce sujet.

Diegem, le 4 août 2022

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
représentée par

Carlo-Sebastien D'Addario*
Partner
*Agissant au nom d'une SRL
23CSD0012

Beeloten vennootschap
Société à responsabilité limitée
RPR Brussel - RPM Bruxelles - BTW-TVA BE0446.334.711-IBAN N° BE71 2100 9059 0069
*handelend in naam van een vennootschap/agissant au nom d'une société

A member firm of Ernst & Young Global Limited

5. Calendrier Financier et Contacts chez Celyad Oncology

CALENDRIER FINANCIER

- | | |
|--|------------------|
| • Rapport d'activités du troisième trimestre de 2022 | 10 novembre 2022 |
| • Résultats annuels de l'exercice 2022 | 23 mars 2023 |
| • Assemblée générale des actionnaires | 5 mai 2023 |

PERSONNES DE CONTACT CELYAD

Michel Lussier*

Interim Chief Executive Officer

*Représentant permanent de Mel Management SRL

Email: investors@celyad.com

CELYAD ONCOLOGY SA

Axis Business Park
Rue Edouard Belin 2
1435 Mont-Saint-Guibert
Belgique

Tel : +32 10 394100

RPM Nivelles – BE0891 118 115

Email : info@celyad.com

Website : www.celyad.com